



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/41/PV.18  
6 octobre 1986

FRANCAIS

---

Quarante et unième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA DIX-HUITIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le mercredi 1er octobre 1986, à 10 heures

Président : M. CHOUDHURY (Bangladesh)  
Puis : M. THOMPSON (Fidji)  
(Vice-Président)

Allocution de S. Exc. M. Virgilio Barco Vargas, président de la République de Colombie

Débat général [9] (suite)

Déclarations de

M. Maynard (Bahamas)  
M. Al-Shara (République arabe syrienne)  
M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)  
M. Obed Asamoah (Ghana)

---

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 20.

ALLOCATION DE S. EXC. M. VIRGILIO BARCO VARGAS, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE COLOMBIE

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va entendre maintenant une déclaration du Président de la République de Colombie.

M. Virgilio Barco Vargas, président de la République de Colombie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. Exc. M. Virgilio Barco Vargas, président de la République de Colombie, et de l'inviter à s'adresser à l'Assemblée.

Le président BARCO VARGAS (Colombie) (interprétation de l'espagnol) : Je voudrais avant tout, Monsieur le Président, vous adresser mes salutations et mes félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Votre vaste expérience et vos qualités confirmées de diplomate sont pour nous l'assurance que vous dirigerez nos débats avec intelligence et objectivité.

Je souhaite également remercier et féliciter l'ambassadeur Jaime de Piniés pour la façon brillante dont il a dirigé les débats de la quarantième session de l'Assemblée générale.

De même, je tiens à assurer de mon appui et de mon admiration le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, dont le rapport à l'Assemblée révèle non seulement la connaissance profonde qu'il a des problèmes internationaux mais également sa foi dans les solutions multilatérales fondées sur les principes des Nations Unies.

C'est en tant que dirigeant de la Colombie que je viens ici réaffirmer la confiance de mon pays dans le rôle des Nations Unies au cours de cette période troublée de l'histoire, et demander votre attention pour traiter des problèmes cruciaux de notre région.

Le président Barco Vargas

Mon pays a contribué avec efficacité à créer l'Organisation des Nations Unies et le système interaméricain. Une tradition de juristes nous donne autorité pour offrir nos bons offices lorsqu'ils sont requis ainsi que pour appuyer totalement les aspirations et les souhaits de la communauté internationale et des organisations qui la représentent.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire ces jours derniers, à l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains, nous avons foi dans le principe d'une coexistence régie par le droit. C'est pourquoi la dégradation de la situation de coexistence pacifique en Amérique centrale nous préoccupe. Voilà pourquoi nous sommes disposés à poursuivre la mission de bons offices du Groupe de Contadora.

Nos actes sont inspirés par une vocation pacifiste inébranlable et la volonté d'éviter la généralisation de la situation de conflit qui existe sur notre continent.

L'influence et le prestige du Mouvement des non-alignés n'augmenteront que dans la mesure où il agira avec dynamisme et de façon autonome au service des intérêts des pays en voie de développement, comme un pont démocratique entre les puissances antagonistes. Ce n'est qu'ainsi qu'on pourra contribuer à la détente à l'échelle internationale, au contrôle des armements, à la solution pacifique des différends et à l'édification d'un ordre économique international fondé sur la justice et le respect du destin que chaque peuple choisit librement.

L'un des facteurs qui a le plus de poids sur les possibilités de progrès dans nos pays en voie de développement est la dette extérieure. Les chiffres sont accablants.

De nombreux pays connaissent un chômage massif qui, dans certains cas, dépasse 15 p. 100 de la population active, et une tendance généralisée à la récession, qui semble ne pas vouloir se dissiper. A cela s'ajoute un ralentissement préoccupant du commerce international.

Hier, à l'ouverture de la quarante et unième réunion annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, j'ai évoqué les différents aspects de la situation critique de l'endettement de différents pays de notre continent américain et les perspectives qui se présentent à nous pour la surmonter. J'avais fait de même en octobre 1985, dans les lettres que j'avais envoyées à M. Fidel Castro, président de Cuba, et à M. Aldwin Clausen, président de la Banque mondiale, à l'occasion de la réunion de l'Assemblée générale qui devait avoir lieu à Séoul.

Le président Barco Vargas

J'avais alors appelé l'attention sur le phénomène préoccupant du désinvestissement en Amérique latine, région qui, du fait des problèmes relatifs à la dette extérieure, est devenue exportatrice nette de capitaux. J'analysais dans ces communications les programmes d'ajustement engagés sous l'égide du FMI.

De même, je parlais de la nécessité d'éviter toute forme de protectionnisme de la part des pays industrialisés, lesquelles devaient donner sur leurs marchés un accès préférentiel aux produits de base ou manufacturés et aux services des pays en développement. Des responsabilités très claires incombent aux organismes spécialisés du système international et à l'Organisation des Nations Unies à l'heure actuelle. Il faut mettre un frein au drainage des ressources des pays en développement vers les pays industrialisés.

De même, avec les précautions qui s'imposent, il faut lancer des programmes d'ajustement et de remise en ordre. La charge qu'ils imposent aux pays débiteurs ne doit pas se répercuter sur les couches plus pauvres de la société, rendant ainsi encore plus complexe et difficile à gérer une situation déjà très explosive.

Dans le cas de l'Afrique, même si la dette est modeste comparée à celle de l'Amérique latine, elle n'en est pas moins grave du fait de l'extrême fragilité de sa capacité économique.

Le terrorisme et le trafic des stupéfiants sont des crimes contre l'humanité qui mettent à l'épreuve les mécanismes de défense les plus solides de nos sociétés.

Dans cette enceinte, on a entendu condamner avec violence ces crimes que nous devons rejeter aujourd'hui plus que jamais, alors que de nombreuses vies innocentes ont été anéanties dans des attentats barbares. En cette occasion, je joins ma voix à la condamnation universelle juste et indignée de ces manifestations de retour à la barbarie.

La Colombie se bat sur le front pour lutter contre la production, le commerce et la consommation de stupéfiants. Dans cette lutte héroïque, des magistrats, des juges, des fonctionnaires du Gouvernement - parmi lesquels un ministre de la justice -, des membres des Forces armées de la République, des journalistes renommés, de simples hommes et de simples femmes ont péri, ils sont tombés en faisant leur devoir.

Bien que nous ayons payé un prix très élevé et douloureux, je tiens à faire savoir à cette assemblée que mon pays poursuivra sans relâche la lutte contre ces formes inhumaines de délinquance.

Le président Barco Vargas

Afin que cette lutte soit couronnée de succès, il est indispensable que les pays comptant le plus grand nombre de consommateurs de ces substances dégradantes mettent en oeuvre, comme nous sommes en train de le faire, des programmes afin de réprimer et de décourager la consommation et le commerce de ce type de drogues.

De même que dans d'autres domaines de la bataille solidaire contre le terrorisme, l'entente et la coordination entre toutes les nations civilisées sont indispensables. La Colombie est disposée à participer à tout type d'accords ou de mesures.

L'importance des sommes que les Etats consacrent à la mise au point de nouvelles technologies d'annihilation et à la fabrication d'instruments de mort et de destruction remplit de terreur même les esprits les plus forts. Les ressources utilisées à cette fin pourraient servir à soulager les souffrances de l'humanité dont elles accéléreraient le développement et le progrès.

L'Amérique latine, qui paraissait loin de risquer la contamination nucléaire, doit examiner avec prudence ce qui se passe sous d'autres latitudes et faire preuve de beaucoup de prudence même dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Le président Barco Vargas

L'année dernière, le monde a contemplé avec une fierté justifiée les réalisations de l'Organisation des Nations Unies : 40 années de préservation de la paix internationale et de lutte pour la justice et le développement internationaux. A l'occasion de cette célébration grandiose, plus de 60 chefs de gouvernement sont venus ici réaffirmer leur confiance dans l'Organisation.

Nous devons regarder vers l'avenir. Quatorze années seulement nous séparent du troisième millénaire de notre ère. La guerre et la paix, le développement, les droits de l'homme, l'utilisation rationnelle de l'espace extra-atmosphérique et des océans sont des questions pour la discussion desquelles les Nations Unies sont la tribune internationale toute désignée de même que pour ce qui est de la conclusion, au moyen de négociations, d'engagements efficaces grâce auxquels il est possible de progresser.

Mais, outre ces problèmes de caractère international, il en existe d'autres, apparemment internes, qui exigent la solidarité de la communauté des nations. Je veux parler de l'écart toujours plus grand entre ceux qui bénéficient des bienfaits de la civilisation et ceux qui en sont fatalement exclus.

Les pauvres, les victimes de la discrimination, les chômeurs, les paysans qui ne peuvent produire ce dont ils ont besoin, les enfants qui meurent chaque jour, victimes de la faim ou de maladies qui pourraient être guéries sans que cela ne nécessite un effort considérable, les réfugiés, les Noirs de l'Afrique du Sud, voilà les injustices, les inégalités, de plus en plus intolérables à mesure que passent les jours, sur une planète qui a - véritablement - la possibilité de les vaincre.

On ne peut, séparément, se tirer de situations aussi graves. Ensemble, on peut créer un monde meilleur. L'humanité peut, si elle le veut, bannir à tout jamais la faim, la pauvreté, la maladie et l'ignorance. Les moyens existent, et la technologie aussi. Ce qui manque, c'est le but, et la détermination d'y parvenir.

Nous aurions alors une organisation mondiale vouée à l'édification d'une société plus juste, laquelle serait plus dévouée au service de cette Organisation mondiale.

L'espoir doit, une fois encore, inspirer de toute sa force les actions de la société internationale. Cette Organisation doit s'adapter à l'idée d'un monde différent, qui est celui auquel nous aspirons et qui diffère totalement de celui dans lequel vivaient ses fondateurs, à San Francisco. Il existe quatre domaines au moins qui réclament une action de notre part :

Le président Barco Vargas

Les Nations Unies doivent établir une liste restreinte de domaines prioritaires afin de les promouvoir et de les gérer avec les meilleurs moyens techniques et de la manière la plus efficace.

Le Secrétaire général, qui agit de la même façon au nom des Etats, qu'ils soient grands, moyens ou petits, doit être assuré de pouvoir compter sur les instruments et sur l'appui dont il a besoin pour pouvoir s'acquitter pleinement de sa mission délicate.

Les peuples des Nations Unies doivent avoir de plus grandes possibilités d'accès à nos délibérations et plus de responsabilités dans l'exécution des programmes, et les dépenses de l'Organisation, une fois que les objectifs de cette dernière auront été redéfinis, doivent être assumées avec une plus grande générosité par tous ses Membres, même les plus pauvres. C'est la seule façon de traduire notre engagement.

Jusqu'ici, nous avons réussi à éviter une nouvelle conflagration mondiale. La prise de conscience de la pauvreté et des inégalités doit nous conduire à les éliminer avec la même force que celle que nous avons employée pour repousser la guerre. Voilà l'idéal de notre temps : faire la guerre à la pauvreté, à l'injustice et aux inégalités. Si nous le voulons, il nous faudra moins de 40 ans pour y parvenir et nous aurons alors renforcé la paix.

Je voudrais demander aujourd'hui à la communauté internationale de réaffirmer sa promesse de bannir à jamais la pauvreté absolue. Des menaces de toutes sortes qui pèsent sur notre monde, aucune n'est plus permanente que la pauvreté. La mesure des progrès censément réalisés durant les 41 ans d'existence des Nations Unies est donnée par le nombre de personnes qui vivent encore dans la pauvreté la plus complète. Durant ces années, ce nombre s'est accru de façon significative et représente aujourd'hui un quart de l'humanité. Nul autre problème n'exige action plus prompte et plus urgente. Je traiterai de cette question en détail à un stade ultérieur de mon intervention.

Au moment d'assumer la présidence de la République de Colombie au mois d'août dernier, j'ai invité les différents chefs d'Etat et représentants de gouvernements amis qui se trouvaient à ce moment-là dans mon pays à se joindre à nous en vue de nous attaquer de front à la pauvreté absolue, cause de maux sans nombre d'ordre politique, social et économique.

Le président Barco Vargas

J'ai exposé à ce moment-là certaines idées que je désire réitérer aujourd'hui : "La pauvreté extrême ne peut être acceptée en tant que conséquence inévitable des inégalités naturelles entre les hommes, et encore moins en tant que caractéristique inhérente aux sociétés qui connaissent un retard économique important et qui sont en proie à la misère. Je suis convaincu que, pour ceux qui auront la responsabilité de gouverner dans les années à venir, le grand défi qui se posera à eux sera de surmonter cette barrière que la pauvreté nous a imposée."

Le maintien de la concorde et la réalisation de la paix revêtent une importance particulière pour chaque pays qui ne peut être déterminée qu'avec la recherche inlassable et résolue de la justice sociale. Hier, prenant la parole devant l'Assemblée de la Banque Mondiale et du Fonds monétaire international, j'ai dit que les problèmes des pays en développement ne sont pas seulement extrêmement graves mais qu'ils sont en outre aggravés par la faiblesse actuelle de l'économie internationale.

Je ne cacherai pas à l'Assemblée que dans mon pays, la Colombie, malgré les efforts qui ont été faits en faveur du développement et du bien-être de la population, nous nous trouvons confrontés actuellement à une réalité dramatique s'agissant de la pauvreté. Vingt-cinq pour cent de la population, soit 6,5 millions de personnes, vivent dans une pauvreté absolue. Le chômage caractérisé et le sous-emploi affectent plus d'un tiers de la population économiquement active.



Le président Barco Vargas

Devant cet état de choses, le gouvernement que je dirige a adopté des mesures d'urgence. Il a envoyé au Congrès des projets de loi facilitant la mise en marche efficace et rapide de réformes des économies agraire et urbaine. Il a pris des mesures immédiates pour des programmes d'eau potable, de logement, de santé et d'alimentation. Et il se prépare à mettre en oeuvre un plan d'emploi d'urgence afin de structurer un ensemble de programmes et projets pour éliminer la "pauvreté absolue".

De cette tribune, je lance un appel aux pays d'Amérique latine, à tous les pays du monde entier et aux organismes internationaux, et leur demande d'oeuvrer ensemble pour enrayer un fléau social si avilissant. A cette fin, nous espérons pouvoir compter sur l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement.

Je prie donc le Secrétaire général de réunir les responsables de toutes les institutions concernées du système des Nations Unies pour qu'ils jettent les bases d'un programme d'action immédiate pour éliminer la pauvreté absolue, qui s'adressera tout particulièrement aux Gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes.

Cette entreprise permettra de susciter l'intérêt pour ces problèmes et de mettre en place les mécanismes nécessaires à l'édification, dans nos pays, d'une société nouvelle au sein de laquelle chacun sera assuré d'un minimum de bien-être.

Les résultats seront plus opportuns et plus importants si ce travail va de pair avec un programme de financement extraordinaire, auquel participeront les pays industrialisés et les organismes internationaux.

Nous savons bien que la responsabilité primordiale revient à chacun de nos pays, et nous l'avons assumée en demandant l'appui et les sacrifices de tous les secteurs sociaux, notamment ceux qui reçoivent les revenus les plus élevés. Nous sommes cependant conscients que la situation actuelle rend indispensable la coopération des pays industrialisés.

C'est là une tâche aux dimensions considérables qui exige des décisions et des efforts solidaires.

La Colombie propose d'être le siège d'une réunion entre les pays de la région, les pays industrialisés et les pays en développement, qui souhaitent faire des propositions et échanger des expériences utiles dans cette grande bataille de notre civilisation contre "la pauvreté absolue".

Le président Barco Vargas

Je prie l'Assemblée d'accepter la gratitude et l'engagement d'un Colombien, d'un Sud-Américain, qui aspire à ce que tout le continent devienne une source de paix, de bien-être et de liberté pour le genre humain.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de la Colombie de l'importante déclaration qu'il vient de faire.

M. Virgilio Barco Vargas, président de la République de la Colombie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

## DEBAT GENERAL

M. MAYNARD (Bahamas) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, au nom du Gouvernement et du peuple d'un pays frère du Commonwealth, j'ai aujourd'hui l'honneur de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante et unième session de l'Assemblée générale. Le fait que nos gouvernements soient étroitement liés par plusieurs accords mutuels ajoute au plaisir que j'éprouve à vous offrir l'aide de ma délégation dans l'accomplissement de votre lourde tâche.

Je tiens également à rendre hommage à votre prédécesseur, S. Exc. M. Jaime de Piniés, qui s'est très bien acquitté de sa tâche dans des circonstances très difficiles. Il n'est pas exagéré d'affirmer que l'Assemblée générale a bénéficié, comme elle l'escomptait d'ailleurs, d'un des diplomates les plus expérimentés, les plus compétents et les plus affables qui soient, une direction de première classe.

L'année dernière, alors que les Nations Unies célébraient leur quarantième anniversaire, on a procédé à une réévaluation sincère de l'Organisation. On a mis en relief ses succès notoires et souligné plusieurs de ses défauts. Il est incontestable que l'Organisation a joué un rôle important pour promouvoir l'interdépendance et pour exercer une influence stabilisatrice dans un monde agité.\*

---

\* M. Thompson (Fidji), vice-président, assume la présidence.

M. Maynard (Bahamas)

Et pourtant, un niveau plus élevé de coopération internationale est essentiel si nous voulons régler nos problèmes communs. En conséquence, tous les pays ont intérêt à renforcer la capacité de l'Organisation de répondre aux besoins de l'humanité.

Réaliser la paix est de l'intérêt de tous les Etats. Les Nations Unies ont donc eu raison de faire de 1986, l'année qui a suivi leur quarantième anniversaire, l'Année internationale de la paix. La consécration de cette année à la paix souligne l'objectif essentiel figurant dans la Charte des Nations Unies, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Ce n'est que dans un environnement de paix, que ce soit au niveau local, régional ou global, que nous pouvons espérer mettre en oeuvre des améliorations marquées et durables en ce qui concerne la qualité de la vie dont le besoin se fait ressentir cruellement partout dans le monde.

Malheureusement, une tendance croissante en faveur de mesures unilatérales tend à saper le rôle central de l'Organisation à l'égard des problèmes mondiaux les plus pressants. En outre, il est urgent de réaliser des progrès pour faire face à la crise financière des Nations Unies, pour mettre un terme à l'érosion du multilatéralisme, surtout en matière de commerce international et du problème de la dette, pour arrêter l'escalade de la course aux armements, pour lutter contre le terrorisme, pour réduire les tensions internationales, pour interdire le trafic des stupéfiants et des substances psychotropes et pour mettre un terme aux politiques racistes du Gouvernement d'Afrique du Sud.

Nous sommes tous profondément conscients des problèmes financiers qui menacent les Nations Unies de désintégration. Au début de cette année, la crise non seulement s'est intensifiée, mais encore a menacé la capacité de l'Organisation de défendre les principes pour lesquels elle a été créée. Une catastrophe désastreuse a été évitée grâce à des initiatives créatives et résolues dues au dévouement et à la détermination du Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar. Ses décisions claires et ses efforts inlassables ont joué un rôle clef pour persuader les Etats Membres de défendre les principes élevés de l'Organisation et la maintenir intacte.

Il est évident qu'il reste encore beaucoup à faire, mais je perçois que les incertitudes qui planaient sur la survie des Nations Unies ont quelque peu

M. Maynard (Bahamas)

diminué. En tant qu'Etats Membres nous devons coopérer plus que jamais auparavant, dans l'exécution des recommandations nécessaires à la garantie de la survie et de l'efficacité des Nations Unies.

L'une des responsabilités les plus pressantes de l'Organisation continue d'être celle du désarmement. En 1978, lors de la première session extraordinaire consacrée au désarmement, l'Assemblée générale a réaffirmé à l'unanimité l'objectif des Nations Unies d'éliminer complètement les armes atomiques et de garantir l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Dans les années qui ont suivi, diverses mesures ont été proposées pour atteindre cet objectif, y compris l'arrêt de la production d'armes nucléaires et leur destruction, une réduction dans la production des matières fissiles utilisées à des fins d'armement et la création de zones exemptes d'armes nucléaires.

En fait, même les superpuissances et les Etats importants sur le plan militaire partagent l'avis que toute nouvelle escalade de la course aux armements constituerait un danger sans précédent pour la survie de l'humanité. Toutefois, tant qu'il n'y a pas de véritable désastre, ce sont l'indifférence et la rigidité qui semblent l'emporter. Il est certain que l'histoire prouve la justesse du dicton selon lequel "mieux vaut prévenir que guérir".

La délégation des Bahamas est encouragée par la très vive opposition de l'opinion mondiale à toute accélération de la course aux armements. Nous notons le nombre croissant d'organisations non gouvernementales, de groupes religieux et civiques qui sont très actifs dans ce domaine et qui devraient recevoir tout l'encouragement possible. La paix et la sécurité internationales ont été menacées par des actes de terrorisme et par des prises d'otages. Un nombre alarmant de vies humaines ont déjà été perdues.

La délégation des Bahamas souligne que notre époque exige une coopération multilatérale si nous voulons apporter des solutions aux problèmes sous-jacents qui entraînent le terrorisme. Des efforts doivent également être faits pour mettre en oeuvre et renforcer les différents mécanismes et instruments dont dispose la communauté internationale pour se protéger de cette menace constante.

Les Bahamas sont aussi parties à la Convention internationale contre la prise d'otages, et elles ont présenté récemment au Parlement un projet de loi qui doit permettre la mise en oeuvre de la convention sur la prévention et la répression des

M. Maynard (Bahamas)

infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques. De même, nous appuyons vigoureusement les recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et d'autres instruments pertinents.

En regardant autour de nous, nous constatons que des conflits qui sévissent dans plusieurs régions du monde ont exacerbé le niveau des tensions internationales. La guerre entre l'Iran et l'Iraq est toujours menaçante en dépit des nombreux efforts du Secrétaire général, du Conseil de sécurité et d'autres médiateurs qui ont cherché à convaincre les opposants de mettre fin à une guerre coûteuse et destructrice. Les efforts multilatéraux destinés à mettre un terme à la guerre doivent s'intensifier si nous voulons éviter le danger que celle-ci représente pour la sécurité de la région.

Le Moyen-Orient continue d'être un foyer de tensions et, outre les pertes de plus en plus considérables en vies humaines et les ravages de plus en plus grands causés à l'environnement et aux biens matériels, des milliers de personnes sont sans foyer et vivent en nomades. C'est de manière réaliste qu'il faut faire face aux obstacles de la paix et de l'instabilité.

Le conflit au Sahara occidental continue son escalade malgré les appels et les efforts de la communauté internationale. Pour ce qui est du Sud-Ouest africain, aucun signe n'annonce clairement que la Namibie deviendra une nation souveraine dans un proche avenir.

La question de Chypre n'a pas encore été résolue, bien qu'en certaines occasions une solution ait semblé imminente.

En Afghanistan, la communauté internationale doit poursuivre sans relâche ses efforts pour mettre fin à un conflit qui a entraîné de lourdes pertes en vies humaines et qui continue d'aggraver la situation mondiale des réfugiés et de détruire des familles. Nous ne devons pas nous laisser décourager par l'absence apparente de toute action par les parties qui s'affrontent afin de résoudre le conflit qui couve encore.

Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes à laquelle nous appartenons, des "poches" de conflit et d'affrontement exigent une plus grande mesure de paix et de stabilité. La délégation des Bahamas se félicite des efforts du Groupe de Contadora qui indiquent une approche réaliste en vue de maîtriser le

M. Maynard (Bahamas)

conflit en Amérique latine. Nous en appelons à toutes les parties intéressées pour qu'elles donnent au processus de paix une chance raisonnable d'aboutir.

La délégation des Bahamas note avec satisfaction que la question de la sécurité des petits Etats est examinée de plus en plus fréquemment et de manière de plus en plus significative dans des instances internationales telles que l'Assemblée générale, le Commonwealth, l'Organisation des Etats américains, le Mouvement des non-alignés et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

M. Maynard (Bahamas)

Au niveau régional, les ministres des affaires étrangères de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) ont, à leur réunion annuelle tenue à Belize en juin dernier, demandé une nouvelle fois à la communauté internationale de respecter le droit de tout Etat, quelle que soit sa taille, à une existence pacifique, sûre et souveraine et ont prié instamment les institutions financières multilatérales de répondre aux besoins particuliers des petits pays en développement.

L'idée que les petits Etats sont particulièrement vulnérables est largement acceptée. Ils dépendent du multilatéralisme pour pouvoir promouvoir un environnement stable propice au développement et faire obstacle à l'utilisation et à l'abus de la puissance militaire, économique ou politique. Trop souvent, l'instabilité découle d'influences externes, qu'elles soient de nature économique ou militaire, ou du déploiement de mercenaires contre des gouvernements nationaux.

Les participants à un colloque du Commonwealth sur les besoins particuliers des petits Etats, tenu à Nassau l'année dernière, ont reconnu que la communauté internationale doit continuer à tenir compte des contraintes auxquelles sont soumis les petits Etats et envisager l'adoption de mesures spéciales en vue d'aider les pays insulaires en développement à maintenir et améliorer leur sécurité économique, politique et sociale. Les petits Etats n'ont pas de besoins moindres simplement du fait de leur taille et, eux aussi, ont un rôle important à jouer dans le renforcement de la paix internationale et de la sécurité collective.

Le trafic et l'abus des stupéfiants aggravent un climat mondial déjà perturbé. Les effets destructeurs de ce phénomène international sapent la sécurité, la stabilité et la viabilité socio-économique d'un nombre croissant d'Etats.

La vive réaction que suscite, sur le plan multilatéral, le trafic et l'abus des stupéfiants offre la possibilité de s'opposer vigoureusement à l'extension de cette menace. Les Bahamas s'engagent à participer activement aux efforts tendant à faire aboutir de notables initiatives internationales, notamment la nouvelle Convention contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes, la réunion des dirigeants des organisations de lutte contre le trafic et l'abus des stupéfiants, tenue à Vienne au début de cette année, et la Conférence

M. Maynard (Bahamas)

internationale sur l'abus et le trafic illicite des stupéfiants, qui aura lieu à Vienne en 1987. Le succès de ces initiatives et d'autres encore est essentiel pour le renforcement du régime global de lutte contre l'abus des stupéfiants.

Nous encourageons tous les efforts tendant à l'établissement de relations fondées sur la compréhension, l'équilibre et un accord général, notamment entre les pays producteurs, les pays consommateurs et les pays qui sont des maillons de la chaîne que constitue ce trafic illicite. De cette façon, des réactions nouvelles et créatives, y compris la saisie des revenus du trafic des stupéfiants, l'adoption de mesures destinées à permettre aux Etats de transit de faire face à leurs problèmes particuliers et la mise en oeuvre d'un plan global et pluridisciplinaire qui doit être adopté l'année prochaine par la Conférence de Vienne, sont susceptibles d'imprimer un nouvel élan aux efforts internationaux.

Au niveau régional, les Bahamas se félicitent d'être associées à la mesure décisive prise par les Amériques concernant la création de la Commission interaméricaine sur les stupéfiants. Dans notre propre sous-région, la Communauté des Caraïbes est déterminée à apporter son appui à la promotion et à la mise au point d'une stratégie cohérente de lutte contre les stupéfiants, ce qui rejoint sa préoccupation primordiale, qui est de contrer les organisations criminelles internationales spécialisées dans le trafic des drogues qui continuent d'exploiter la vulnérabilité et la situation stratégique de notre région aux fins d'expédition de stupéfiants vers l'Amérique du Nord et l'Europe. Ces initiatives sont conformes aux objectifs de notre communauté.

Sur le plan bilatéral, les Bahamas - Etat de transit ne produisant pas de stupéfiants - coopèrent étroitement et avec succès avec les Etats-Unis d'Amérique au déroulement d'opérations aériennes, terrestres et maritimes communes menées contre les trafiquants de stupéfiants qui utilisent le territoire des Bahamas pour faire transiter leurs chargements en direction des Etats-Unis d'Amérique. Aux Bahamas, notre politique nationale consiste à éliminer le trafic et l'abus des stupéfiants.

En réaction contre la sinistre pratique du trafic des stupéfiants, mon gouvernement va prochainement présenter au Parlement un projet de loi sur la répression de ce trafic. Ce texte donne nouvellement pouvoir de déceler et geler les revenus tirés du trafic des stupéfiants et prévoit qu'une mesure de confiscation



M. Maynard (Bahamas)

sera prononcée contre toute personne convaincue d'avoir commis une infraction en liaison avec des stupéfiants. Il prévoit également des durées maximums d'emprisonnement pour défaut d'exécution lorsque le montant de la condamnation pécuniaire n'a pas été intégralement réglé, et porte création de nouvelles infractions que constituerait le fait d'aider un tiers à conserver les profits tirés du trafic des stupéfiants et de révéler des renseignements de nature à nuire à une enquête portant sur le trafic des stupéfiants.

Les organisations et la population des Bahamas ont pris de plus en plus conscience de la gravité du problème de l'abus des stupéfiants et apportent un appui positif à notre effort national.

Les Bahamas sont convaincues que la communauté internationale est capable d'apporter des solutions durables aux problèmes du trafic et de l'abus des stupéfiants. Nous appuyons les efforts internationaux de lutte contre le trafic des stupéfiants, notamment les travaux de la Commission sur les stupéfiants et de la Conférence internationale. Nous espérons donc sincèrement que la communauté internationale voudra bien appuyer notre candidature à la qualité de membre de ces deux organes.

La reprise et l'expansion qui se sont manifestées dans les économies et pays industriels et développés ne se sont en général pas reflétées dans les pays en développement. De nombreux pays en développement sont obligés d'adopter une politique d'ajustement structurel qui se traduit par une réduction de leurs importations et de leurs investissements nationaux. Etant donné le lourd fardeau de la dette qui pèse sur leurs économies, leurs perspectives de redressement deviennent de plus en plus faibles.

L'interdépendance économique est une réalité. Lorsque cela est possible, il est de l'intérêt de tous les Etats de faciliter le transfert de ressources à partir de sources privées comme publiques vers les pays en développement et de permettre le libre accès aux marchés de ces pays. Les mesures protectionnistes adoptées par les pays développés qui portent préjudice au redressement économique des pays en développement devraient être réexaminées et abrogées.

M. Maynard (Bahamas)

A cet égard, les Bahamas ont été encouragées par la réaction des Nations Unies à la situation critique actuelle. En convoquant une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen de la situation économique critique en Afrique au début de cette année, l'Organisation a montré combien une réponse multilatérale aux problèmes d'assistance au développement pouvait être efficace. Cette session historique a démontré que les Nations Unies étaient prêtes à examiner de manière globale et efficace les problèmes économiques de n'importe quelle région du monde. Le programme prioritaire quinquennal de redressement et de développement économiques de l'Afrique bénéficie du plein appui du Gouvernement et du peuple du Commonwealth des Bahamas.

Les Bahamas souscrivent à l'opinion du Secrétaire général selon laquelle l'Afrique est un continent riche en ressources humaines et matérielles et que l'exploitation de ces ressources pourrait, dans une grande mesure, donner satisfaction aux aspirations de ses peuples et contribuer au bien-être économique et social de la région et du monde entier.

Les Bahamas sont frappées par la détermination et l'engagement des pays africains eux-mêmes de lancer des programmes destinés à favoriser leur développement économique et de prendre en charge le gros des dépenses estimées aux 128 milliards de dollars qui sont nécessaires pour la mise en oeuvre du programme d'action quinquennal.

M. Maynard (Bahamas)

La politique raciste d'apartheid du Gouvernement de l'Afrique du Sud repose sur la discrimination, la dénationalisation et la répression brutale de la majorité noire. La marée montante de la résistance noire à l'apartheid prouve que la majorité noire a perdu patience. Elle reste inébranlable devant la répression brutale et sauvage exercée lors d'états d'urgence fréquents et longs, et elle a courageusement défié l'état d'urgence imposé en juin de cette année, à l'occasion du dixième anniversaire du soulèvement de Soweto. Beaucoup considèrent que la déségrégation raciale, la justice sociale et l'abolition de l'apartheid sont des questions de vie ou de mort.

Le régime raciste d'Afrique du Sud est obstinément résolu à maintenir à tout prix la suprématie blanche. Il n'a pas prêté attention aux appels lancés par la communauté internationale, y compris les Nations Unies et le Commonwealth, pour qu'il opère un changement fondamental dans le système d'apartheid. Il a ignoré l'appel lancé en faveur d'un changement pacifique et recourt à la répression et à la brutalité. Il a refusé de négocier avec les dirigeants noirs crédibles en Afrique du Sud même.

Lors d'une réunion qui a eu lieu à Londres au mois d'août dernier, sept chefs de gouvernement du Commonwealth ont conclu qu'aucun progrès concret n'avait été fait pour démanteler l'apartheid depuis la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Nassau. Les sept dirigeants ont réexaminé la situation comme le prévoyait l'accord de Nassau sur l'Afrique du Sud et ont été déçus de voir que Pretoria n'avait tenu compte d'aucune des suggestions importantes figurant dans l'accord de Nassau. En fait, le rapport du Groupe des sages du Commonwealth a conclu que l'absence de pressions économiques efficaces sur l'Afrique du Sud et la conviction qu'il n'y a pas lieu de craindre les pressions retardent tout changement.

Le Groupe des sages du Commonwealth a déclaré que "le pire carnage depuis la seconde guerre mondiale" risque de se produire en Afrique du Sud si le gouvernement continue de penser qu'il n'a aucune raison de redouter des mesures économiques efficaces. La seule façon de traiter avec le régime de Pretoria est d'accroître radicalement les sanctions économiques.

Malheureusement, le Gouvernement d'Afrique du Sud n'entend pas négocier en ce moment et s'est détourné de tout processus réaliste de négociation. Par conséquent la communauté internationale n'a d'autre possibilité que d'adopter des sanctions

M. Maynard (Bahamas)

économiques contre l'Afrique du Sud. Sinon, on est logiquement en droit de s'attendre que l'Afrique du Sud s'achemine vers une lutte encore plus violente et plus sanglante à l'issue de laquelle la question du partage du pouvoir, à toutes fins utiles serait hors de question.

Les Bahamas souscrivent à l'opinion formulée par le Secrétaire général à la Conférence mondiale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud au mois de juin dernier, selon laquelle : "il est grand temps que le Gouvernement sud-africain comprenne que les chances d'un règlement négocié sont pratiquement épuisées et que son défi lancé à la communauté internationale dans son ensemble ne pourra être toléré indéfiniment".

Etant donné que l'Afrique du Sud n'a pas l'intention de renoncer de son propre gré à la politique d'apartheid, un train de sanctions économiques s'impose qui doivent être suffisamment coûteuses pour contraindre l'Afrique du Sud à engager un dialogue avec les représentants de l'African National Congress et avec d'autres organisations légitimes représentant la population noire en vue d'établir un gouvernement représentatif non racial. Il va sans dire que la libération immédiate de Nelson Mandela serait une condition fondamentale dans le cadre de ce processus.

En outre, les Etats souverains voisins de l'Afrique du Sud devraient être protégés des incursions et des bombardements effectués par l'armée sud-africaine qui assassine des civils innocents et ruine leur économie et leur force nationale. En cette Année internationale de la paix, une présence des Nations Unies dans des zones stratégiquement reliées à l'Afrique, permettrait aux Etats de première ligne de mieux se défendre contre la force et les injustices imposées par le pouvoir militaire et économique de l'Afrique du Sud.

Une société juste et non raciale en Afrique du Sud contribuerait à renforcer la paix et la stabilité dans l'ensemble de la région de l'Afrique australe, car les Etats de première ligne cesseraient d'être victimes d'une stratégie de déstabilisation, des incursions militaires directes et de la coercition économique. De même, les Bahamas encouragent les Nations Unies et tous les Etats Membres, notamment ceux qui entretiennent des relations économiques importantes avec l'Afrique du Sud, à appliquer des sanctions économiques efficaces afin de mettre un terme à l'apartheid.

M. Maynard (Bahamas)

Nous croyons également que des mesures décisives devraient être prises par tous les Etats qui appuient l'autodétermination, la démocratie et les droits de l'homme pour persuader l'Afrique du Sud d'appliquer le plan adopté dans la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie. Des considérations économiques et la patience manifestée à l'égard de l'Afrique du Sud ne feront que retarder l'indépendance de la Namibie. En cette Année internationale de la paix, il est difficile pour cette assemblée de justifier la poursuite de l'asservissement du peuple namibien. Nous sommes certains néanmoins que l'attachement international au processus de décolonisation assurera dès que possible à la Namibie la place qui lui revient dans l'Organisation.

Si nous voulons qu'ils soient efficaces, les vastes objectifs de la Charte des Nations Unies exigent le plein appui du plus grand nombre possible d'Etats souverains. Les objectifs de la Charte ont une portée universelle, et peuvent, selon nous, être réalisés au mieux par une organisation ayant une composition universelle. Il semblerait donc souhaitable, surtout en cette Année internationale de la paix, que tous les Etats souverains désireux de souscrire à la Charte soient autorisés à devenir membres de l'Organisation. Selon nous, l'universalité de la composition de l'Organisation non seulement améliorerait les chances de dialogue, mais contribuerait également d'une façon positive au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Il est de bon augure pour l'Organisation que tout au long des années 80, nombre de problèmes sociaux figurant à l'ordre du jour aient fait l'objet d'un consensus. Notamment, les Bahamas ont suivi avec intérêt les questions concernant la jeunesse, étant donné que les personnes de moins de 30 ans constituent près des trois quarts de notre population. Les Bahamas se sont félicitées d'avoir participé à la Conférence mondiale de l'Année internationale de la jeunesse qui a eu lieu pendant la quarantième session de l'Assemblée générale. Les directives pour une action de suivi à l'Année internationale de la jeunesse reçoivent l'attention voulue dans la formulation des politiques et des programmes du Ministère de la jeunesse, du Conseil national consultatif de la jeunesse, et d'autres organisations pertinentes.

M. Maynard (Bahamas)

En conclusion, qu'il me soit permis de souligner que la communauté internationale ne doit pas se laisser décourager par tout conflit ou toute tragédie qui pourrait assombrir l'Année internationale de la paix. Cette noble Organisation a été créée à la fin de la guerre pour mettre un terme à toutes les guerres. Son objectif est de maintenir la paix et la sécurité internationales et de rendre les conflits militaires inutiles en recourant au processus de dialogue et de négociation en tant que moyen de résoudre les divergences entre Etats, quelles que soient leur taille, leur influence politique, leurs forces militaires ou économiques. Le défi est maintenant de montrer, grâce à une détermination et à un engagement renouvelés, que les objectifs de la paix et de la sécurité universelles peuvent être réalisés.

Les Bahamas assurent la communauté internationale de leur attachement continu aux principes fondamentaux consacrés dans la Charte. Les Bahamas sont fermement convaincues que le processus multilatéral devrait être maintenu et renforcé si nous voulons que la stabilité, l'ordre et la justice l'emportent.

M. AL-SHARA (République arabe syrienne) (interprétation de l'arabe) : Au nom de la délégation de la République arabe syrienne et en mon nom personnel, j'ai le plaisir, en prélude à ma déclaration, d'adresser nos sincères félicitations à l'ambassadeur Choudhury pour son élection à la présidence de la quarante et unième session de l'Assemblée générale. Sa désignation à ces hautes fonctions est pour nous une source de vive satisfaction car il représente un pays ami avec lequel la Syrie a des liens historiques. De plus, nos deux pays sont membres de l'Organisation de la Conférence islamique et du Mouvement des non-alignés. Nous sommes certains que sa vaste expérience diplomatique et politique contribuera au succès de nos travaux et permettra à l'Assemblée générale d'atteindre ses objectifs.

Nous saisissons également cette occasion pour dire toute notre estime à M. Jaime de Piniés, dont le dynamisme et la sagesse ont largement contribué au succès des travaux de la quarantième session de l'Assemblée générale.

Je me fais un devoir par ailleurs de rendre hommage au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, qui ne ménage aucun effort pour renforcer le rôle de l'Organisation des Nations Unies et réaffirmer le respect de sa Charte et de ses principes dans la conduite des relations internationales, pour le bien de l'humanité et pour la cause de la liberté et de la paix dans le monde. Nous nous réjouissons de le voir reprendre ses fonctions après son rétablissement et nous lui souhaitons une très bonne santé.

L'année dernière à la même époque se déroulait dans cette salle un événement de la plus haute importance. Je ne veux pas seulement parler de la commémoration du quarantième anniversaire de la création des Nations Unies, mais aussi de l'occasion exceptionnelle offerte aux dirigeants et aux représentants des gouvernements du monde entier de faire le bilan des réalisations et des échecs de notre Organisation internationale depuis sa fondation. Les aspirations et les préoccupations des pays pour l'avenir, en raison des problèmes et des crises graves qui attendent toujours d'être résolus, ont elles aussi été analysées et discutées.

S'il fallait résumer l'impression générale retirée de cet important événement, nous pourrions dire que pas un seul représentant, qu'il soit d'un pays grand ou petit, puissant ou faible, n'a réussi à projeter une image rassurante ou optimiste de l'avenir de l'humanité menacé par l'accélération de la course aux armements nucléaires sur la Terre. Que dire alors si cette course devait s'étendre à

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

l'espace extra-atmosphérique? De même, pas un seul représentant, qu'il soit d'un pays riche ou pauvre, développé ou en développement, n'a pu parler avec une confiance absolue de l'avenir de sa propre économie nationale en raison des crises perpétuelles et des fluctuations imprévisibles de l'ensemble de l'économie mondiale.

Quoi qu'il en soit, les pays du monde avaient deux très bonnes raisons de commémorer le quarantième anniversaire. La première, c'est que 40 années s'étaient écoulées depuis la fin de la deuxième guerre mondiale sans qu'un troisième conflit mondial n'ait éclaté. La deuxième, c'est que les Nations Unies existaient encore, seule organisation internationale à laquelle les pays du monde pouvaient recourir pour faire connaître leurs griefs et pour régler leurs problèmes.

Sans vouloir minimiser l'importance de ces deux réalisations internationales, il ne faut toutefois pas oublier que, durant ces 40 dernières années, les victimes des guerres et des actes d'agression appuyés par l'impérialisme mondial - en commençant par la guerre de Corée, en passant par le Viet Nam, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine - n'ont pas été moins nombreuses que celles de la deuxième guerre mondiale. Nous ne devons pas davantage négliger le fait que les Nations Unies n'ont pas réussi à trouver des solutions justes et appropriées à nombre de crises mondiales graves, sans parler des pressions financières et politiques exercées récemment sur l'Organisation internationale pour limiter son rôle et saper son efficacité.

Les pays du tiers monde qui, par le passé, ont payé du sang et de la sueur de leurs peuples les affrontements acharnés et interminables avec les forces de l'ancien colonialisme, continuent, d'une manière ou d'une autre à payer un lourd tribut dans leur affrontement actuel avec l'impérialisme et le néo-colonialisme mondiaux. C'est un fait bien établi et point n'est besoin d'en dire plus. L'Organisation internationale doit donner toute l'attention voulue à cet affrontement avec les forces de l'impérialisme et du néo-colonialisme mondiaux. Elle doit, comme à la question de la décolonisation, lui accorder la priorité la plus élevée.

La cause de la paix dans le monde est indivisible. De tout temps, la paix a été le rêve de l'humanité. Cependant, la paix mondiale n'est possible que si l'on élimine les bastions régionaux de l'impérialisme, du racisme et du néo-colonialisme car ils sont la principale source de financement de l'appareil militaire de ces



M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

puissances et parce qu'ils les poussent à obtenir l'avantage stratégique dans l'arène internationale afin de sauvegarder leurs intérêts dans lesdits bastions.

De par son importance économique et stratégique, notre région arabe demeure pour les forces de l'impérialisme une position stratégique idéale dans le monde. L'invasion de colons dans notre région a aidé les forces en question. C'est dans les capitales des puissances coloniales qu'ont été ourdies les machinations du colonialisme de peuplement mené à bien petit à petit depuis 1948 par le sionisme mondial avec l'appui soutenu des puissances colonialistes et de l'impérialisme mondial, les Etats-Unis d'Amérique en particulier. Ces dernières années, les relations entre Israël et les Etats-Unis d'Amérique ont pris la forme d'une alliance stratégique, non seulement au niveau régional, mais aussi au niveau international. J'en veux pour preuve la participation d'Israël à l'Initiative de défense stratégique connue aussi sous le nom de "guerre des étoiles".

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

Malgré notre vif désir, au cours des dernières années, de ne pas voir le conflit israélo-arabe s'étendre au-delà du contexte régional, les Etats-Unis d'Amérique ont insisté systématiquement pour être partie à tout cela, du fait de leur parti-pris aveugle en faveur d'Israël à la disposition duquel ils mettent leurs arsenaux militaires et le trésor fédéral.

Ce parti-pris aveugle ne se limite pas seulement aux déclarations et aux actes des responsables américains - dont nous n'aurions pas le temps de donner ici les détails. En fait, tout cela a favorisé l'émergence de groupes américains qui font actuellement concurrence au lobby sioniste bien connu pour son fanatisme. Ces groupes propagent le racisme, lancent des idées hystériques contre les Arabes et les accusent de terrorisme. Ils proclament que Dieu a créé les Etats-Unis d'Amérique afin de protéger et de défendre Israël. Ils font aussi valoir que s'opposer à Israël est une remise en cause de la volonté divine et qu'apporter son appui à Israël pour aliéner les Arabes est une application de la volonté divine. Est-il raisonnable de penser que Dieu puisse faire une discrimination entre les êtres humains, en portant un peuple aux nues au détriment d'un autre? Est-il raisonnable de penser que Dieu a souhaité l'existence d'un peuple et que la tâche serait d'en éliminer un autre?

Israël qui a privé des millions d'Arabes de leurs foyers en terre de Palestine, pratique le racisme et le terrorisme contre la population arabe qui vit sous l'occupation israélienne sur la rive occidentale, dans la bande de Gaza, dans le Golan, et au Liban du Sud. C'est pourquoi Israël devrait être le dernier à accuser les autres de terrorisme. Israël est la source même et la cause première du terrorisme dans notre région. Une telle réalité tangible ne peut être changée par des distorsions de faits et de concepts de la part d'un mécanisme de propagande sioniste-impérialiste qui tente d'induire en erreur l'opinion publique mondiale sur une échelle sans précédent. L'objectif qu'Israël cherche à atteindre par ces campagnes et ces calomnies n'est pas de combattre le terrorisme que nous condamnons avec le reste du monde. Son objectif est en fait de chercher à justifier le terrorisme d'Etat que pratiquent Israël et les Etats-Unis d'Amérique contre les Arabes et de pousser les gouvernements et les peuples du monde à croire que la

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

lutte des Arabes pour libérer leurs territoires occupés et restaurer leurs droits usurpés est un acte de terrorisme. Nous sommes pleinement convaincus que de telles tentatives sont vouées à l'échec tôt ou tard. L'histoire nous a appris que la résistance nationale contre l'invasion et l'occupation couvre les voix des colonialistes, des occupants et de leurs valets, et qu'elle répond toujours à l'appel de la libération et de l'indépendance.

Nous les Arabes, que nous vivions dans notre patrie ou expatriés dans d'autres pays, ne pouvons être intimidés par les campagnes racistes systématiques qui nous accusent de terrorisme. Cela parce que ces campagnes hostiles pousseront inévitablement l'opinion publique internationale - à l'encontre des souhaits de ceux qui l'organisent - à se demander : pourquoi ce terrorisme existe-t-il et quels sont ses motifs? Est-il possible que l'invasion du Liban par Israël, la destruction des villes et des villages du sud, l'expulsion des habitants, les bombardements de Beyrouth par des milliers de tonnes de bombes fabriquées en Amérique, pendant 90 jours consécutifs, est-il possible que tout cela ait lieu sans aucune réaction? Pourquoi les Palestiniens devraient-ils être privés de leur droit de retourner dans leurs foyers et de recouvrer leurs propriétés alors qu'Israël demande avec impudence à certains pays de permettre aux Juifs d'émigrer en Israël? Ces questions resteront posées jusqu'à ce que le monde entier comprenne quel est le véritable terroriste qui ne doit pas rester impuni et quelle est la victime qui mérite toute l'aide et toute la solidarité possibles.

Les Nations Unies doivent, aujourd'hui plus que jamais, faire clairement la part des choses entre le terrorisme et la résistance afin de pouvoir contribuer efficacement et de façon constructive à mettre fin au cycle de violence et de contre-violence qui règne aujourd'hui dans notre région et dans d'autres régions du monde.

Tout en réalisant pleinement qu'Israël rejette catégoriquement cet effort international car il dénoncerait ses prétextes et démasquerait de façon probante ses visées agressives expansionnistes, nous ne pouvons comprendre que le Gouvernement américain rejette un tel effort international, compte tenu, particulièrement, du fait qu'il considère la lutte contre le terrorisme comme ayant une priorité élevée dans sa politique étrangère. Existe-t-il une raison quelconque pour une telle attitude sinon le parti-pris aveugle des Etats-Unis en faveur d'Israël, qui qualifie la résistance nationale légitime de terrorisme et le terrorisme d'Etat d'acte légitime de légitime défense?

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

Cette attitude, qui ne se justifie par aucun intérêt pour les Etats-Unis eux-mêmes, que ce soit sur le plan moral ou politique, indique clairement que le Gouvernement américain est plus préoccupé par la défense de la politique d'agression pratiquée par Israël que par la vie de ses citoyens innocents qui ont été et sont l'objet de représailles du fait de l'attitude américaine.

Israël et les Etats-Unis d'Amérique ont pratiqué le terrorisme d'Etat en détournant des avions civils arabes et en bombardant un certain nombre de capitales et de villes arabes. Les derniers de ces actes ont été l'agression et les attaques barbares commises par les Américains contre les zones résidentielles de Tripoli et de Benghazi.

La République arabe syrienne a déclaré plus d'une fois qu'elle était prête à contribuer à tout effort international concerté pour combattre le terrorisme. Cette position a été clairement et solennellement exprimée dans une déclaration de S. Exc. le président Hafez Assad à Athènes, le 27 mai 1986, au cours d'une visite d'Etat en Grèce. La Syrie ne se limite pas à une déclaration de principes. Elle pratique également ce qu'elle prêche lorsqu'elle appuie la résistance libanaise et palestinienne en confrontant les autorités d'occupation israéliennes tout en condamnant toutes les formes de terrorisme. La Syrie a apporté et apportera encore sa contribution humanitaire bien connue pour sauver la vie de nombre d'Américains, de Français et d'autres citoyens enlevés au Liban. Si nous n'avons pas pu, jusqu'à présent sauver toutes les personnes enlevées, cela est dû à la complexité de la situation qui règne au Liban. L'objectif de notre présence au Liban est bien connu : aider nos frères libanais à faire cesser le bain de sang et réaliser la réconciliation nationale entre eux sans les remplacer ni gouverner en leur nom.

Quoi qu'il en soit, la Syrie restera attachée à ces concepts et à ces principes vis-à-vis du terrorisme et de la résistance, que les campagnes d'hostilités se poursuivent ou cessent. Comme l'a dit le président Hafez Assad à Athènes : "Nous sommes partout aux côtés de la résistance et de la libération et nous sommes opposés au terrorisme partout dans le monde."

La région du Moyen-Orient, qui a été divisée et fragmentée par les colonialistes et les colons sionistes au cours de leurs guerres successives contre les Arabes ne peut jouir d'une paix véritable tant qu'Israël continuera d'occuper les terres arabes et d'usurper les droits palestiniens et tant que l'aide américaine illimitée à l'agression, à l'expansion et à la terreur israéliennes se poursuit.

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

Cela ne changera en rien à la situation que les Américains et les Israéliens prétendent vouloir la paix, que certains régimes arabes tombent dans le piège américano-israélien, ou qu'ils essaient de tromper l'opinion mondiale en usant d'un langage opportuniste pour parler de la paix, un langage qu'utilisent les Américains et les Israéliens à chaque fois que l'opinion publique est préoccupée par la situation explosive au Moyen-Orient et les répercussions qu'elle risque d'avoir sur la paix et la sécurité mondiales.

Un examen des déclarations américano-israéliennes révèle sans le moindre doute que les responsables israéliens et américains n'ont pas cédé un pouce de leurs positions bien connues. Ils veulent la paix et la sécurité pour Israël; et ils veulent imposer la capitulation et l'hégémonie aux Arabes, comme ce fut le cas lors des Accords de Camp David et comme cela s'est produit récemment aux réunions d'Ifrane et d'Alexandrie, ne tenant ainsi aucun compte de ce que la paix véritable ne peut être réalisée contre la volonté des peuples ou au détriment de leurs droits et de leurs intérêts nationaux.

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

Nous autres, Arabes, nous voulons véritablement la paix et nous luttons pour l'obtenir. Cependant, il y a des conditions indispensables pour y parvenir. Il ne peut y avoir de paix tant qu'il y a agression ou occupation. Il ne peut y avoir de paix si les droits sont usurpés. La paix ne peut être réalisée que par l'élimination de l'agression, la fin de l'occupation et le rétablissement des droits arabes, en tout premier lieu le droit du peuple arabe palestinien au rapatriement, son droit à l'autodétermination et son droit à avoir un Etat indépendant sur son sol natal. La convocation d'une conférence internationale sous les auspices des Nations Unies et à laquelle participeraient les membres permanents du Conseil de sécurité et toutes les parties intéressées est la voie pour parvenir à la paix.

Le Liban continue de souffrir de l'occupation persistante d'une partie de son territoire de la part d'Israël et de l'ingérence d'Israël dans ses affaires intérieures, provoquant des troubles parmi les citoyens et entravant les efforts pour parvenir à un accord et à la paix au Liban.

Malgré la situation difficile du Liban à la suite des luttes internes et de l'invasion d'Israël, la Syrie remplira toujours ses obligations dictées par les liens de fraternité avec le Liban. Les obstacles mis par Israël et les Etats-Unis d'Amérique ne décourageront pas la Syrie d'apporter son aide au peuple frère du Liban, et nous continuerons jusqu'à ce que le peuple libanais parvienne à la réconciliation nationale, à la libération de son territoire de l'occupation israélienne et retrouve toute sa place dans le monde arabe et la communauté internationale. Les tristes événements qui se sont produits récemment et dont ont été victimes les troupes des Nations Unies au Sud-Liban résultent de l'occupation continue d'Israël et de son refus, depuis le début, de permettre le déploiement de ces forces le long de la frontière, qui se trouvent dispersées à l'intérieur du territoire libanais, incapables de remplir le mandat qui leur a été confié par la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité. Le retrait complet des forces israéliennes de tout le territoire libanais et le déploiement des troupes des Nations Unies le long des frontières permettront de calmer la situation au Sud-Liban et de rétablir une vie normale pour ses habitants qui, depuis de nombreuses années, souffrent de l'occupation israélienne, de ses pratiques barbares et de son ingérence dans leur vie quotidienne.

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

La politique agressive et raciste du régime de Pretoria, de son occupation de la Namibie et son mépris de la volonté de la communauté internationale exigent que l'on impose des sanctions obligatoires légales à ce régime, en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, jusqu'à l'élimination du régime d'apartheid et l'accession immédiate de la Namibie à l'indépendance, conformément à la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

La collaboration étroite qui existe entre les régimes de Pretoria et de Tel-Aviv, visant à étouffer la volonté des Arabes et des Africains et à saper les aspirations de leurs peuples devrait être fermement condamnée. Ces deux régimes racistes devraient être écartés de l'arène internationale et il faudrait mettre fin à leur politique raciste et expansionniste.

La question de Chypre préoccupe vivement les pays méditerranéens. Toute solution à ce problème devrait être fondée sur l'application des résolutions pertinentes des Nations Unies afin de préserver la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et le non-alignement de la République de Chypre. Nous apportons notre appui aux efforts du Gouvernement de la République démocratique populaire de Corée pour réunifier la patrie coréenne par des moyens pacifiques et obtenir le retrait de toutes les troupes étrangères de la Corée du Sud, et nous appuyons l'appel lancé pour faire de la péninsule Coréenne une zone de paix, exempte d'armes nucléaires et de bases militaires.

Nous appuyons le Gouvernement de l'Afghanistan dans la défense de l'indépendance, de la souveraineté et du non-alignement de son pays. Nous souhaitons vivement que les efforts déployés pour résoudre les difficultés qui existent entre l'Afghanistan et ses voisins, avec lesquels nous entretenons des liens historiques étroits, soient couronnés de succès.

L'aggravation de la situation en Amérique centrale et dans les Caraïbes exige un règlement des problèmes de cette région, conformément au souhait de leurs peuples, sans ingérence extérieure. Nous condamnons fermement les pressions extérieures exercées par les Etats-Unis d'Amérique ainsi que son ingérence dans les affaires intérieures du Nicaragua. Nous dénonçons le mépris dont ont fait preuve les Etats-Unis d'Amérique à l'égard de la décision de la Cour internationale de Justice suite à la plainte justifiée du Nicaragua.

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

La course aux armements au niveau international met en danger l'humanité et provoque les plus graves dangers, dont le tout premier est le risque d'une guerre nucléaire mondiale, à la suite d'une erreur ou à cause d'un sentiment de supériorité. Nous estimons donc que tout effort visant à réduire les armes nucléaires pour les éliminer est un facteur important qui permettra de renforcer la paix et la sécurité internationales.

Dans ce contexte et à cette occasion, nous nous félicitons de l'initiative constructive de l'Union soviétique en matière de désarmement, notamment du moratoire unilatéral qu'elle a décidé sur les essais nucléaires. En même temps, nous dénonçons l'initiative de défense stratégique américaine visant à militariser l'espace extra-atmosphérique et nous condamnons fermement le fait qu'Israël se soit engagé dans ce programme.

La question du désarmement et de l'élimination des armes nucléaires est très grave. Elle exige une solution rapide qui permettrait de sauver les générations futures des dangers continus qui menacent l'humanité d'autodestruction. Tout retard dans la recherche d'une solution rendra cette solution encore plus difficile à l'avenir ou impossible. Entre-temps, des milliards sont dépensés en armements au détriment des besoins fondamentaux des peuples et de leur développement et au détriment des contributions apportées par les pays industrialisés pour combattre la famine, la pauvreté et la maladie dont souffrent certains pays en développement.

Le monde, qui commémore cette année l'Année internationale de la paix, espère que les travaux de cette session nous permettront de réaliser des progrès tangibles pour édifier un monde meilleur dans lequel la justice et la paix prévaudront et où tous les facteurs de l'oppression, de l'injustice et de l'exploitation de l'homme par l'homme seront éliminés.

Il est indispensable que la communauté internationale intensifie ses efforts pour écarter les dangers qui menacent l'humanité et pour empêcher que la situation internationale ne continue de se détériorer, ce qui conduirait le monde à un désastre effrayant qui n'épargnerait personne.

Cette Organisation mondiale reste l'instance la plus appropriée pour résoudre tous les problèmes internationaux en suspens et pour progresser. Elle mérite donc tout notre appui afin de pouvoir jouer son rôle efficace et utile dans les relations internationales contemporaines, conformément aux buts et principes de la Charte.



M. CHNOUPEK (Tchécoslovaquie) (interprétation du russe) : Je voudrais féliciter M. Choudhury pour son élection au poste de président de la quarante et unième session de l'Assemblée générale et lui présenter tous mes voeux de succès à ce poste de hautes responsabilités.

En ces temps difficiles pour l'Organisation des Nations Unies, je voudrais dire combien j'apprécie l'action du Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, dans l'intérêt des buts de l'Organisation et de sa Charte.

La session anniversaire de l'Organisation des Nations Unies de l'année dernière nous a donné l'occasion de réaffirmer une fois de plus son rôle unique et irremplaçable. Depuis lors, l'Organisation a traversé une nouvelle phase très complexe de ses activités. Malheureusement, aucun progrès n'a été accompli dans la solution des problèmes cruciaux de la sécurité internationale, des armes nucléaires ou de l'arrêt de la course aux armements. Il n'y a pas eu d'amélioration dans les relations internationales. C'est pourquoi nous avons encore des raisons d'être préoccupés.

Il n'en est pas moins vrai que nous avons pu observer des événements encourageants, qui nous ont redonné espoir quant à un réchauffement du climat international. Le dialogue politique a été réactivé. Les négociations sur le désarmement ont repris. Les négociations de Genève si nécessaires et tant attendues ont eu lieu. La déclaration du moratoire soviétique et ses prolongations répétées ont produit une forte impression. La première phase de la Conférence de Stockholm s'est terminée avec succès. Des accords ont aussi été signés à Vienne sur l'utilisation sûre de l'énergie nucléaire. Des progrès notables ont été effectués concernant la prohibition des armes chimiques. De nouveaux signes encourageants sont apparus récemment dans les efforts consentis pour résoudre les problèmes régionaux. On recherche également des moyens d'accroître la sécurité en Asie et dans la région du Pacifique. Certaines possibilités de renforcer la coopération dans les domaines économique et humanitaire prennent forme. Des résultats extrêmement importants ont également été obtenus lors de la Conférence au sommet du Mouvement des pays non alignés, tenue à Harare.

Les effets de tous ces facteurs positifs constituent une base politique solide pour une matérialisation ultérieure de la politique de détente. C'est là une base solide et un capital de grand intérêt. En bonne logique, sa valeur a été rehaussée

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

par l'annonce, généralement bien accueillie et très positive, faite par M. Gorbatchev, qui a proposé une réunion en Islande que le président Reagan a acceptée. Nous sommes heureux que cet accord soit intervenu, comme cela a été dit, grâce au réalisme et à l'attitude constructive des deux parties. Il ne fait aucun doute que cette rencontre offrira une occasion unique de faire l'évaluation de la situation internationale actuelle. Nous aimons à croire que, sur la base de cette analyse, la rencontre de Reykjavik permettra d'apporter une solution aux problèmes non encore résolus relatifs aux armes nucléaires, ce qui ne manquerait pas d'encourager le développement ultérieur d'une politique de coexistence pacifique et de coopération internationale élargie.

L'annonce de cette prochaine rencontre semble répondre aux aspirations de la communauté internationale tout entière. Elle coïncide aussi pleinement avec l'atmosphère constructive qui prévaut à cette présente session, particulièrement avec les nouveaux signes et tendances qui se sont clairement manifestés jusqu'à maintenant.

Le monde est donc devant un choix. Tout dépendra de la décision que nous prendrons : ou bien nous courons à notre perte vers le néant nucléaire, ou bien une nouvelle philosophie politique de préservation de la vie sur Terre l'emportera.

La Tchécoslovaquie a une position immuable en la matière : quelles que soient les différences entre systèmes sociaux ou politiques, c'est la volonté de prévenir la confrontation et de réduire les tensions internationales qui doit l'emporter. Cela signifie que nous devons rejeter la guerre dans l'intérêt des politiques, car elle signifierait la fin de toutes les politiques. Il ne faut pas laisser programmer l'avenir par des techniques militaires. Il faut concilier les intérêts divers et souvent conflictuels de façon à ce que tous les êtres humains et tous les peuples puissent vivre en paix sans craindre l'avenir. L'instauration d'un système global de paix et de sécurité qui comprendrait les domaines militaire, politique, économique et humanitaire, y contribuerait grandement. Ce système présuppose des garanties matérielles, politiques et juridiques ainsi que morales et psychologiques, excluant le recours à la force, ce qui permettrait par des moyens politiques d'assurer à tous une sécurité égale.

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

C'est justement cette approche vaste que préconise la proposition présentée en commun par les pays socialistes à la présente session de l'Assemblée générale. Elle nous incite à repenser le développement et le respect des objectifs et principes de la Charte des Nations Unies par des moyens plus concrets.

Bien entendu, tout le monde parle de la paix de nos jours, mais les conceptions divergent totalement quant à sa définition. Certains estiment qu'il s'agit d'un simple cessez-le-feu; d'autres affirment que pour éviter la guerre, il faut s'en remettre à la force nucléaire tout en revendiquant simultanément un "droit" à abroger unilatéralement les traités existants sur la limitation des armements. Cette doctrine de néo-globalisme repose encore sur la force militaire, l'agression, l'extorsion et le pillage économiques et l'imposition de sa volonté à d'autres pays et à d'autres peuples. Mais cette philosophie du droit du plus fort n'aurait aucun sens. Elle serait funeste pour l'ensemble de l'humanité.

En ce qui nous concerne, nous pensons que la dissuasion, l'intimidation et les menaces de représailles peuvent être remplacées par des garanties solides de confiance. La coexistence pacifique peut et doit devenir le principe universel le plus élevé des relations internationales. La sécurité doit absolument être conçue comme étant un bien unique et indivisible.

Nous voyons dans un tel ensemble de normes fondamentales pratiques des moyens valables de résoudre certains des problèmes les plus complexes de notre époque. C'est dans ce contexte que ces normes ont été formulées, avec une grande préscience de l'histoire, par le XXVIIe Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique, et adoptées par le dix-septième congrès du Parti communiste de Tchécoslovaquie. Comme le président de la République socialiste de Tchécoslovaquie, Gustav Husak, l'a déclaré, nous les considérons "comme un puissant élan à la lutte pour la paix et le progrès".

Nous avons apporté notre plein appui à l'appel essentiel lancé en 1986, l'Année internationale de la paix, et des contributions concrètes à sa mise en oeuvre. Nous en avons tiré une expérience très utile. C'est la preuve que les conditions sont réunies pour l'intensification des efforts de paix de tous les Etats, des gouvernements et de l'ensemble de la communauté internationale.

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

Parmi les mesures susceptibles d'améliorer le climat politique et de renforcer la sécurité mutuelle, il n'en est pas de plus urgente que la limitation des armements. Il faut mettre un terme au déploiement funeste des armes tant nucléaires que classiques sur Terre, et faire en sorte qu'il ne s'étende à l'espace extra-atmosphérique. Il est encore temps de le faire, mais le temps nous est compté.

En effet, l'avenir de l'humanité se pose désormais d'une façon tout à fait nouvelle. Les arsenaux nucléaires ont atteint des proportions si absurdes qu'ils ne peuvent même plus répondre aux objectifs pour lesquels ils ont été créés. Le renforcement de ces arsenaux nous rapproche du jour où la parité stratégique cessera d'être un facteur de dissuasion politique ou militaire. La dissuasion mutuelle est devenue son antithèse. Cette situation dément la philosophie sous-jacente à l'ancienne théorie politique selon laquelle il faut accumuler toujours plus d'armes.

Malheureusement, l'attitude de certains pays occidentaux à l'égard de la limitation des armements se traduit encore par des tentatives évidentes pour ralentir le processus. C'est ce qui s'est notamment produit lors des pourparlers de Vienne, où rien n'a été fait après 13 ans, 40 phases, et malgré 26 propositions avancées par les pays socialistes. En réalité, nombre de ceux qui font si souvent référence au progrès prouvent, par leurs actes, que leur préférence va encore à la force militaire. Dans leur engagement à l'égard de la politique d'affrontement, ils vont si loin qu'ils envisagent d'encercler la planète à partir de l'espace extra-atmosphérique. On peut dès lors se poser la question suivante : quelle est la nécessité d'une "révolution stratégique", quand toutes les parties exigent une révolution en matière de désarmement?

Toutes sortes d'arguments sont invoqués pour faire obstacle au progrès. L'un d'entre eux est la question de la vérification, qui n'a cessé d'être soulevée et exagérément gonflée, comme si l'on éprouvait quelque réticence à admettre que les Etats socialistes sont tout à fait disposés à apporter une solution à cette question, y compris celle de l'inspection des sites, comme cela a été clairement démontré à Stockholm. Il serait du reste impossible pour nous d'accepter des traités de désarmement, s'ils ne s'accompagnaient de mesures de vérification strictes et égales.

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

Mais cela suppose qu'il doit y avoir quelque chose à vérifier. Il faut, avant toute chose, que des négociations aient lieu et que l'on parvienne à un accord sur l'élimination graduelle de toutes les armes nucléaires, et à un traité sur l'interdiction totale des essais d'armes nucléaires et qu'un certain nombre d'autres questions urgentes soient inscrites à cet ordre du jour très vaste.

Nous sommes convaincus que le programme présenté par Mikhaïl Sergeïevitch Gorbatchev, le 15 janvier, a ouvert la voie à la solution de toute une série de questions relatives au désarmement nucléaire - armements stratégiques, missiles à moyenne portée en Europe et forces tactiques opérationnelles.

Il s'agit là, à nos yeux, du programme le plus élaboré, le plus précis et le plus réaliste qui ait jamais été élaboré. Il tient dûment compte des intérêts légitimes de sécurité de tous les Etats, tant nucléaires que non nucléaires. Il offre une occasion véritablement historique d'éliminer la menace d'une dévastation nucléaire. Il permet à la civilisation humaine d'entrer pacifiquement et en toute sécurité dans le troisième millénaire. Nous souscrivons pleinement à ce programme. Il doit devenir aussi l'axe central des travaux des Nations Unies.

Nous estimons que les essais continus d'armes nucléaires sont synonymes de course aux armements. Nous pensons que la décision de l'Union soviétique de prolonger son moratoire unilatéral sur toutes les explosions nucléaires jusqu'à la fin de cette année - après plus de 400 jours d'existence - atteste son sens très élevé des responsabilités.

Cette mesure - qui n'est d'ailleurs pas facile à prendre eu égard à sa propre sécurité - a reçu un écho favorable à travers le monde. Il s'agit là d'un véritable appel qui mérite d'être entendu. Du reste, les applaudissements spontanés qui ont retenti dans cette salle lorsque le ministre Chevardnadze a mentionné cette mesure dans sa déclaration, en sont la confirmation. L'exemple de l'Union soviétique nous offre en outre une chance supplémentaire : repenser les choses. La manière dont chacun réagit devant cette mesure nous semble être le critère de sa sincérité.

Nous apprécions hautement les efforts déployés à cet égard par le Groupe de six Etats appartenant à quatre continents et par l'ensemble du Mouvement des non-alignés. Nous voudrions que leur appel soit entendu aussi par les Américains.

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

Ce serait la manière la plus naturelle, la plus simple et en fait la moins coûteuse d'arrêter l'accumulation de la capacité nucléaire. Elle préviendrait l'affrontement que ces expériences ont entraîné. Elle permettrait d'adopter de nouvelles mesures significatives de prévention de la guerre nucléaire. Elle serait conforme à l'accord auquel sont parvenus les Etats-Unis et l'Union soviétique, lors des pourparlers de Genève.

Nous nous félicitons que l'Union soviétique soit prête à signer, à tout moment et n'importe où, un traité sur une interdiction complète des essais d'armes nucléaires. Si un acte de cette portée historique se produisait ici, il symboliserait l'engagement de notre Organisation à l'égard de cet idéal.

Nous pensons également que la limitation des systèmes nucléaires stratégiques exige que l'on s'abstienne de lancer des armes dans l'espace extra-atmosphérique. N'est-il pas plus simple, moins coûteux et beaucoup plus sûr de démanteler des armes nucléaires que de construire un prétendu système de défense contre elles, qui, de surcroît, revêt la forme d'un bouclier spatial compliqué, coûteux et tout à fait hasardeux? Voilà pourquoi nous exigeons que ces armes soient démantelées.

Nous appuyons sans réserve l'élaboration et l'adoption d'un programme réaliste de mesures pratiques communes en faveur de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Ce n'est qu'ainsi que les nations pourront unifier leurs efforts pour sauver leur planète, son atmosphère et sa biosphère.

Nous estimons que le renforcement de la sécurité universelle et de la confiance dépendent également de l'usage qui est fait de l'énergie nucléaire. C'est pourquoi nous préconisons la création d'un système international de développement sûr de l'énergie nucléaire, impliquant un engagement de la part de chaque Etat, individuellement et collectivement.

Nous avons acquis une expérience précieuse en la matière. En effet, l'Accord austro-tchécoslovaque de 1982, sur le règlement de questions touchant les installations nucléaires, est un document unique, en fait le premier du genre. L'accident de Tchernobyl l'a d'ailleurs parfaitement illustré. Il prouve de façon convaincante qu'il est possible de résoudre des questions relatives à l'utilisation sûre de l'énergie nucléaire dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), quels que soient les systèmes sociaux des Etats concernés.

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

Nous sommes favorables à la création de zones de paix ou exemptes d'armes nucléaires dans certaines régions du monde - en Europe centrale, où nous sommes prêts à faire partie de cette zone; en Europe du Nord, dans la péninsule des Balkans; en Afrique, dans l'océan Indien et dans le Pacifique sud.

Nous apportons notre soutien indéfectible à l'élimination générale des armes chimiques et à la cessation de leur production. Dans l'esprit de nos propositions présentées conjointement avec la République démocratique d'Allemagne, nous sommes prêts, comme par le passé, à encourager les efforts destinés à interdire globalement ces armes, notamment par la création d'une zone exempte d'armes chimiques en Europe centrale.

Nous regrettons que la convocation de la Conférence sur le désarmement et le développement ait été retardée. Nous voudrions que les pourparlers reprennent sur les problèmes les plus urgents de notre époque dès l'année prochaine.

Nous accordons une grande importance à la Conférence de Genève sur le désarmement qui est le lieu privilégié de négociations et l'unique instance où des accords partiels peuvent se transformer en traités multilatéraux. Nous oeuvrons de manière à améliorer l'efficacité de cette réunion.

Le continent européen demeure l'arène principale dans laquelle se livre le combat pour la paix dans le monde. C'est là que se trouvent les groupements politiques et militaires les plus importants qui disposent des types d'armements les plus destructifs; c'est là également que s'est développée la politique de détente fondée sur la compréhension mutuelle de réalités reconnues.

En dépit de tous les obstacles et de tous les pièges, de la méfiance et du scepticisme, ce processus a fait la preuve de sa vitalité, comme le montrent les résultats de la première étape de la Conférence de Stockholm. Nous estimons que le Document adopté par la Conférence de Stockholm constitue un accord de portée extraordinaire dans le processus de sécurité collective en Europe. Il s'agit là du plus grand succès remporté dans la recherche de la détente et de l'amélioration du climat politique en Europe depuis l'adoption de l'Acte final de la Conférence d'Helsinki. Le texte développe différentes dispositions de l'Acte final et présente également des conditions préalables à des résultats productifs dans d'autres domaines de négociations : la détente militaire et le désarmement. Ce

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

travail complexe effectué à Stockholm, qui a nécessité un maximum de volonté politique, est devenu une victoire du bon sens, du réalisme politique et du sens des responsabilités touchant l'avenir de l'Europe. Il est très important que tous les Etats participants aient oeuvré à l'adoption de ce document qui nous encourage à poursuivre le processus paneuropéen.

Pourtant, il nous faudra du temps. Il est indispensable que les activités militaires et les transferts de troupes en Europe soient limités encore davantage. Il est indispensable de définir des engagements fermes et spécifiques sur le non-recours à la force et le maintien de relations pacifiques. Les doctrines militaires ne doivent reposer que sur des principes de défense.

C'est ce qui a été proposé par les Etats parties au Pacte de Varsovie dans leur appel lancé aux Etats membres de l'OTAN et à tous les Etats européens lors de la session du Comité consultatif politique qui s'est tenu à Budapest en juin dernier. Il s'agit là d'un programme de réduction radicale de un demi million d'hommes de chaque côté et de leurs armements respectifs, y compris des armements nucléaires tactiques d'une portée pouvant aller jusqu'à 1 000 kilomètres, de l'Atlantique à l'Oural, avec des vérifications efficaces effectuées conjointement. Nous sommes prêts à négocier sur de telles mesures. Il est indispensable d'imprimer un nouvel élan à ce processus.

A Budapest, nous nous sommes prononcés fermement en faveur d'une solution du problème très important des missiles de portée intermédiaire soviétiques et américains en Europe, qui continuent de menacer notre vieux continent. Si cette question est résolue, les ensembles de missiles tactiques soviétiques seront retirés des territoires de la République socialiste de Tchécoslovaquie et de la République fédérale d'Allemagne. Comme nous l'avons entendu dire dans cette Assemblée aussi, plusieurs méthodes sont envisagées. Nous continuons de penser que toute méthode qui conduit à l'élimination complète de ces armements sur notre continent répondrait aux intérêts non seulement de tous les Européens mais en fait de toute l'humanité.

La prochaine conférence de Vienne, au vu de l'expérience acquise à Belgrade puis à Madrid, devrait être constructive compte tenu de la situation plus favorable qui règne dans le monde. Elle pourrait véritablement marquer le début d'une nouvelle phase de la politique de détente et poser un nouveau jalon sur la voie que



M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

nous avons ouverte à Helsinki : ainsi pourrait-on ouvrir la deuxième phase de la Conférence de Stockholm consacrée au désarmement. Bien entendu, nous avons l'intention de participer très activement à tout processus européen qui fait partie intégrante de notre prise de conscience politique en Europe. Nous avons l'intention d'accorder une attention particulière au développement de la coopération économique et commerciale. Il est indispensable d'effectuer de nouveaux progrès en matière de culture, d'éducation, de contacts diplomatiques, d'information et dans le domaine humanitaire - bien sûr sans le genre de veto et d'obstruction dont nous avons été témoins cette année à Berne.

A ce propos, nous pensons aussi à des droits de l'homme authentiques spécifiques dans toute leur ampleur et dans toute leur richesse. Il ne suffit pas d'en parler et de donner des leçons aux autres à ce sujet. Il faut faire beaucoup plus : instaurer une coopération fructueuse qui garantisse partout et à jamais le droit des gens à vivre en paix, et leurs libertés civiles, spirituelles, culturelles et sociales.

Le règlement pacifique des différends et des conflits internationaux est une condition préalable indispensable à l'instauration de la sécurité universelle. Malheureusement, cette année encore, nous n'avons pu constater aucune accalmie dans les foyers de tension de par le monde.

Nous pensons qu'une paix juste et durable au Moyen-Orient ne peut être assurée ni par l'arrogance de Tel-Aviv, ni par des solutions partielles. Le droit des Palestiniens à l'autodétermination, leur droit à l'Etat doivent être reconnus sans réserve. Comme par le passé, nous préconisons la convocation d'une conférence internationale avec la participation de toutes les parties concernées, y compris l'OLP, seul représentant légitime du peuple palestinien. Nous estimons que la proposition de l'URSS de création d'un comité préparatoire composé des membres permanents du Conseil de sécurité a eu une excellente influence sur l'organisation de cette conférence.

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

Depuis le début, nous avons systématiquement été en faveur d'une fin rapide de la guerre entre l'Iran et l'Iraq par le biais de négociations pacifiques.

Nous sommes favorables à l'idée de faire de la Méditerranée une zone de paix durable et de coopération, et au retrait des forces navales des Etats-Unis et de l'Union soviétique de cette zone.

Nous condamnons les actes flagrants de terrorisme d'Etat contre la Libye.

Nous préconisons l'organisation d'une conférence internationale sur la question de Ch...e, sous l'égide des Nations Unies, ce qui garantirait le statut de ce pays non aligné par des moyens pacifiques, en préservant son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Nous souscrivons aux justes efforts du Gouvernement du Nicaragua destinés à renforcer son indépendance et sa capacité de défense. Nous appuyons également les mesures qu'il prend pour réduire les tensions en Amérique centrale. Nous condamnons l'attitude double qui consiste à avoir deux poids deux mesures en matière de terrorisme international, lequel est dénoncé passionnément en paroles, mais alimenté par 100 millions de dollars pour renverser un gouvernement élu démocratiquement. Nous apprécions les activités du Groupe de Contadora menées en vue du règlement pacifique de la situation.

En tant que pays ayant obtenu son indépendance à l'issue d'une lutte lourde en sacrifices, la Tchécoslovaquie ne peut passer sous silence les répressions brutales exercées par les racistes contre la population de Namibie et l'aggravation de l'exploitation coloniale éhontée de ce peuple. Nous devons condamner sans équivoque la politique honteuse de l'apartheid. Il est affligeant que certains Etats Membres des Nations Unies, même des membres du Conseil de sécurité, continuent d'agir contrairement aux décisions de notre Organisation. Ces Etats dénoncent fermement en paroles le régime sud-africain, mais ils oublient parfois de prendre les mesures nécessaires, en l'occurrence d'appuyer l'adoption de sanctions obligatoires. Comme nous l'avons entendu ces jours-ci, ils usent de leur droit de veto, ce qui revient dans les faits à soutenir Pretoria. Ainsi, qu'ils le veuillent ou non, ils doivent également assumer la responsabilité du déni des droits légitimes du peuple namibien. Ils conservent cette attitude en dépit des manifestations de la volonté de la plus grande partie de la communauté internationale, qui s'est exprimée clairement lors des conférences tenues cette année, notamment à Vienne et à Paris, lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale et de la Conférence des pays non alignés à Harare.

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

La Tchécoslovaquie désire sincèrement l'instauration d'une paix durable et de la sécurité en Asie. Nous nous félicitons de toute mesure prise en ce sens. Nous pensons que la théorie très élaborée présentée le 28 juillet 1986 à Vladivostok par l'Union soviétique en matière de sécurité, de coopération, de confiance et de réduction des armements dans l'Asie et le Pacifique est une de ces mesures, une mesure importante.

L'accord sur le retrait de toutes les troupes vietnamiennes du Kampuchea d'ici 1990 est également à nos yeux une mesure très positive.

Nous apprécions également les initiatives constructives du peuple de la République démocratique populaire de Corée destinées à réduire le niveau d'affrontement militaire, créer une zone de paix sur la péninsule Coréenne et à assurer la réunification pacifique de ce pays, sur une base démocratique, sans ingérence de l'extérieur.

Nous apprécions de la même façon les propositions et les efforts constructifs faits par le Gouvernement afghan pour parvenir à un règlement politique de la situation en Afghanistan. Pour ce faire, il doit être mis fin aux actes de banditisme et de subversion dirigés contre ce pays et orchestrés à partir de l'étranger.

Nous apprécions hautement le rôle joué dans la lutte pour la paix, le progrès et l'indépendance véritable par le Mouvement des pays non alignés. Par leurs positions de principe et leurs importantes initiatives, ces pays ont apporté une contribution de très haute valeur à l'élimination du danger d'une guerre nucléaire et à la solution à apporter aux problèmes aigus de notre époque. La huitième Conférence au sommet du Mouvement des non-alignés l'a confirmé.

La sécurité globale et une paix fiable sont impensables sans une amélioration radicale des relations économiques internationales, qui doivent être replacées sur une base juste et démocratique, et la solution aux problèmes sociaux du développement. Le fait d'ignorer cet aspect explique l'apparition de conflits et différends.

Aujourd'hui, il est impossible, même économiquement, de se développer et prospérer au détriment de la sécurité des autres, comme cela se faisait à l'époque coloniale, et comme voudraient encore le faire aujourd'hui les croisés du néo-globalisme. Ils se sont servis des structures déformées et injustes de la

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

division internationale du travail. C'est justement ainsi qu'ils ont créé et développé le syndrome de la dette. Grâce à leurs multinationales - et si cela est nécessaire, par l'intimidation - ces pays se sont arrogé le droit de décider du sort des pays en développement. Cela s'est également manifesté très clairement cette année, lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la situation économique critique en Afrique.

Nous nous opposons à ce que la question de la dette devienne un nouveau mécanisme international d'exploitation.

En conclusion, je voudrais assurer l'Assemblée générale que la Tchécoslovaquie, s'inspirant de son loyalisme à l'égard des objectifs et principes de notre Organisation, ne fléchira pas dans ses efforts destinés à améliorer l'efficacité de l'Organisation, pour qu'elle puisse surmonter les obstacles qui se dressent sur son chemin. Son énorme potentiel ne doit pas être englouti sous des problèmes financiers ou procéduraux découlant notamment d'efforts visant des résultats opposés. Il conviendrait donc d'envisager l'organisation de pourparlers spéciaux sur différents aspects des activités de l'Organisation.

Toutes les possibilités dont dispose notre Organisation mondiale, cette instance universelle unique et irremplaçable, doivent être utilisées pleinement, dans l'intérêt du renforcement d'une nouvelle pensée politique, ainsi que dans l'intérêt de la coopération et de la coexistence pacifique.

Comme mon gouvernement l'a exprimé dans son programme,  
"les questions de guerre et de paix sont placées au premier plan de nos efforts de politique étrangère, puisque nous sommes conscients du fait que la paix est la plus grande priorité dans nos vies."

M. Obed ASAMOAH (Ghana) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, au nom du peuple et du Gouvernement du Ghana, je voudrais vous adresser nos plus chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante et unième session ordinaire de l'Assemblée générale. Votre élection est un hommage rendu à vos qualités personnelles et un honneur pour votre pays.

Je tiens à féliciter également votre prédécesseur, S. Exc. M. Jaime de Piniés, pour le bon travail qu'il a accompli.

Il y a un an aujourd'hui, nous commémorons le quarantième anniversaire de la création des Nations Unies. C'était là une occasion de renouveler notre foi dans l'Organisation et les idéaux qu'elle défend. Au-delà des évaluations nombreuses et diverses de l'oeuvre de l'Organisation, on trouve une vérité irréfutable : c'est que sa pertinence en tant que cadre de coopération internationale n'avait pas diminué au fil du temps et des circonstances.

Cet esprit de coopération internationale et de bonne volonté ne s'est peut-être jamais mieux manifesté, semble-t-il, que par la réaction à la crise économique en Afrique au cours de la session extraordinaire de l'Assemblée générale en mai. Bien que l'Afrique n'ait pas atteint tous ses objectifs, l'esprit de coopération internationale et de bonne volonté dont il avait été fait preuve à la session extraordinaire a été bénéfique à tous.

Le Ghana se joint aux autres pour exprimer sa gratitude à la communauté internationale pour l'intérêt manifesté à l'égard du programme d'action pour le redressement économique de l'Afrique. Ce qu'ils demandent maintenant de toute urgence, c'est que les expressions de bonne volonté se traduisent en engagements fermes afin de trouver les ressources nécessaires au succès du programme. Dans un monde toujours plus interdépendant, le reste de l'humanité ne restera pas épargné très longtemps par les malheurs de l'Afrique. Pour cette raison, nous renouvelons à tous l'appel de l'Afrique, en particulier à nos partenaires du monde développé, pour qu'ils traduisent leur compréhension amicale de nos problèmes en une aide pratique.

Les problèmes de l'Afrique sont nombreux et ont des racines profondes. Il ne fait aucun doute que l'Afrique est maintenant résolue à relever les défis auxquels le continent doit faire face. Mais alors que le redressement de l'Afrique est dans

M. Obed Asamoah (Ghana)

une large mesure tributaire de ses propres efforts, le fait n'en subsiste pas moins que tout progrès substantiel dépend de l'environnement économique international.

En effet, comment des réformes de structure fondamentales pourraient-elles être faites en Afrique face aux larges fluctuations actuelles des prix des matières premières, à la détérioration des termes de l'échange, au déclin en termes réels de l'aide publique au développement, aux taux de change instables, aux taux d'intérêt élevés, au protectionnisme, au lourd fardeau de la dette et à toute une série d'autres conditions économiques défavorables qui affectent de manière adverse notre avenir économique? Il est de fait que, contrairement à toute raison, l'environnement économique mondial facilite des flux de ressources bien plus importants des pays en développement vers les pays développés plutôt que l'inverse. Ces facteurs contribuent de façon substantielle à l'aggravation des problèmes de notre continent.

Il s'ensuit, par conséquent, qu'une solution concrète aux problèmes socio-économiques qui affligent l'Afrique - et en fait, le tiers monde en général - exige une volonté politique plus forte de la part de la communauté internationale, en particulier de l'Occident industrialisé, pour s'attaquer à leurs causes profondes. Jusqu'ici, cette volonté ne s'est pas encore concrétisée. Les initiatives prises par les pays en développement pour arrêter le déclin des prix des produits de base et apporter quelque stabilité dans leurs revenus d'exportation, n'ont pas encore reçu l'appui de certains des principaux pays industrialisés. Ainsi, la mise en place d'un programme intégré pour les produits de base et de son fonds commun reste encore aujourd'hui un espoir non réalisé.

Si, comme certains l'on fait valoir, les pays en développement étendent leur base de production, il est peu probable que la demande mondiale dépassera l'offre accrue, faisant ainsi pression dans le sens de la hausse sur les prix des produits de base. En toute probabilité, l'offre croissante aura au contraire un effet déprimant sur les prix. Et, dans tous les cas, y aurait-il un accès plus large pour cette production accrue aux marchés des pays industrialisés? Compte tenu de la situation actuelle, la réponse est très probablement "non".

Le remboursement de la dette et le service de la dette ont pesé lourdement sur les maigres ressources financières des pays en développement, y compris de mon pays. Il a été estimé qu'en 1985 seulement, les intérêts nets payés à l'extérieur

M. Obed Asamoah (Ghana)

pour le service de la dette par les pays en développement se montaient à 4 milliards de dollars. Ces dernières années, le taux du service de la dette s'est élevé à des niveaux inacceptables. De nombreux pays se sont rendu compte qu'ils ne pouvaient y faire face sans imposer des sacrifices intolérables à leurs peuples, avec de graves conséquences pour la stabilité politique. Des plafonds fixés unilatéralement du pourcentage des revenus à l'exportation à consacrer au service de la dette ont donc été imposés par certains pays, et à moins que les créiteurs ne fassent preuve de plus de compréhension, cette pratique risque de s'étendre.

L'aggravation du problème de la dette demande une action internationale concertée et réaliste. Les rééchelonnements successifs et l'accumulation d'arriérés n'auront d'autres effets, à long terme, qu'entraver le développement. Les rééchelonnements créent un climat d'incertitude, tandis que les arriérés peuvent également conduire à l'arrêt des engagements de prêts et entraver la formulation de programmes d'ajustement destinés à alléger cette charge.

Dans le domaine monétaire international, les problèmes de liquidités et d'un régime stable des taux de change subsistent. Le régime des droits de tirage spéciaux (DTS), s'il lui avait été permis de se développer jusqu'à sa pleine capacité, aurait placé la prise de décisions en matière de création de liquidités internationales dans le cadre multilatéral auquel il appartient en fait. Aujourd'hui, la situation est que les devises nationales de quelques pays continuent de servir de monnaie de réserve. Il y a maintenant près de 10 ans depuis que les derniers DTS ont été émis, et leur montant diminue en termes de pourcentage de la totalité des réserves non or. Cependant, au cours de cette période, le besoin de nombreux pays en développement de pouvoir accéder aux liquidités internationales n'a jamais été plus grand. Associée avec le problème de la création et de l'allocation de liquidités internationales, on trouve l'incertitude des transactions financières internationales engendrées par de larges fluctuations dans le système des taux de change flottants.

Lorsque les pays en développement appellent la convocation d'une conférence internationale monétaire et financière, sur la dette ou le commerce, il doit être bien entendu qu'ils ne recherchent pas la confrontation. Bien plutôt, ils recherchent une occasion d'établir un véritable dialogue démocratique afin de trouver des solutions aux problèmes complexes qui affligent le monde

M. Obed Asamoah (Ghana)

d'aujourd'hui. Ils cherchent à transformer les institutions internationales de façon à leur permettre de promouvoir le bien-être de tous les pays. Ce qu'ils ne peuvent accepter, c'est de recevoir des ordres de la part d'un petit nombre de pays par le biais de mécanismes où ils ne sont pas représentés et au sein desquels on n'accorde à leurs intérêts et à leurs préoccupations qu'une importance mineure.

Bien que l'économie mondiale ait montré ces dernières années certains signes de reprise, de graves déséquilibres persistent dans l'environnement économique international. Pour la plupart des pays en développement, la reprise économique au cours des trois dernières décennies est restée à l'état de rêve. Cependant, dans un monde toujours plus interdépendant, l'absence de progrès dans une de ses parties a pour effet inévitable le ralentissement du dynamisme de l'autre. Le redressement économique des pays développés, par conséquent, risque fort d'être de courte durée si la croissance économique n'est pas encouragée et introduite dans les pays en développement.

C'est pourquoi le Ghana se félicite de l'accent qui a été mis récemment sur les ajustements réalisés par le biais de la croissance. Les politiques passées de gestion de la demande ont provoqué des difficultés considérables sur le plan social, en particulier dans les couches les plus vulnérables de la population, dans les pays poursuivant l'ajustement structurel. Lorsqu'après avoir déployé nos efforts les plus constants et suivi à la lettre les prescriptions des politiques d'ajustement, nous n'avons abouti qu'à créer plus de misère au lieu de la soulager, nous sommes amenés à soulever les questions fondamentales quant au système et à ses mécanismes d'appui pour restaurer l'équilibre - non pas un équilibre fondé sur l'ordre injuste ancien, mais un équilibre qui donnerait à tous les pays une possibilité égale de réaliser leur plein potentiel en vue de leur développement économique et social. La reconnaissance largement répandue de la nécessité de poursuivre les politiques orientées vers la croissance doit être associée à une reconnaissance parallèle de ce que l'environnement économique extérieur défavorable doit être changé. En bref, un nouvel ordre économique international doit être établi.



M. Obed Asamoah (Ghana)

J'en viens maintenant aux questions politiques. Le fait que l'Assemblée générale ait proclamé 1986 Année internationale de la paix présuppose que les Etats Membres respectent strictement les obligations de la Charte et recourent aux moyens pacifiques pour régler leurs différends. L'année 1986 est près de toucher à sa fin et, malheureusement, la vision d'un monde en paix est loin d'être une réalité. C'est vrai à la fois pour le règlement des conflits régionaux existants, qui n'ont montré cette année aucun signe de ralentissement, et le règlement des regrettables conflits bilatéraux dans lesquels la force a été davantage à l'ordre du jour que les négociations pacifiques.

Comme exemple frappant, citons les incursions fréquentes de l'Afrique du Sud dans les Etats de première ligne, le Lesotho et le Swaziland. Je songe notamment aux derniers bombardements barbares d'objectifs civils en Zambie, au Zimbabwe et au Botswana visant à terroriser ces pays pour qu'ils retirent leur appui aux mouvements de libération de l'Afrique du Sud et de la Namibie et pour renforcer ainsi la domination du régime raciste sur ces pays. Actuellement, l'Afrique du Sud fait constamment la une des journaux et figure en bonne place à l'ordre du jour de différentes réunions internationales parce que le régime raciste de Pretoria a choisi la violence et le terrorisme à l'encontre de ceux qui, en Afrique australe, protestent légitimement contre la pratique continue de l'apartheid.

L'écrasante majorité de la communauté internationale est en faveur de l'isolement économique, politique et social de l'Afrique du Sud. C'est ce choix qui l'a emporté parce que c'est le seul moyen pacifique dont on dispose pour empêcher que le tour malheureux des événements dans ce pays ne se détériore davantage et pour mettre fin à l'apartheid. Malheureusement, par leurs politiques, certains gouvernements, parmi lesquels le Royaume-Uni, les Etats-Unis, la République fédérale d'Allemagne, le Portugal et le Japon, semblent appuyer le régime raciste. Les gouvernements de ces pays continuent de s'opposer à ce que des sanctions réelles soient prises sous prétexte qu'elles porteraient préjudice aux Noirs qui vivent en Afrique du Sud et aux Etats voisins. En fait, le fardeau que représente l'apartheid est bien plus pénible que les restrictions économiques qu'ils subiraient du fait des sanctions. Les mouvements de libération, qui sont porteurs des aspirations des peuples opprimés d'Afrique du Sud et des Etats de première ligne, ont eux-mêmes prôné ouvertement l'imposition de sanctions,

M. Obed Asamoah (Ghana)

indiquant qu'ils étaient prêts à faire des sacrifices maintenant afin de se libérer de la menace constante et de l'exercice de la violence qui sont le fait du régime raciste de Pretoria. Dans ces conditions, il est parfaitement hypocrite de s'opposer à des sanctions en raison des effets qu'elles auraient sur les peuples de l'Afrique australe.

On nous a également dit que ces sanctions n'auraient pas d'effet, en faisant référence, avec mauvaise foi, à des exemples historiques tels que la Rhodésie après la proclamation unilatérale de l'indépendance. Si les sanctions sont sans effet, pourquoi en prendre contre la Pologne, la Libye, Cuba, le Nicaragua et bien d'autres? Ces affirmations ne tiennent pas compte des disparités très importantes qui existent entre la situation de la Rhodésie et celle de l'Afrique du Sud et trahissent clairement l'intention de faire en sorte que ces sanctions soient inopérantes. Nous savons tous comment l'efficacité des sanctions contre la Rhodésie a été sapée par le monde occidental. La vérité, c'est que l'opposition aux sanctions est fondée sur la crainte de perdre des intérêts matériels et sur la solidarité avec des personnes qui ont la même origine raciale.

Les sanctions obligatoires peuvent être efficaces si elles sont globales et appliquées scrupuleusement; elles auront de l'effet si nous plaçons l'humanité avant des intérêts égoïstes limités; elles auront de l'effet si nous cessons de placer l'emploi de quelques milliers de travailleurs avant les droits de l'homme fondamentaux des millions de Noirs qui en sont privés en Afrique du Sud.

Le système de l'apartheid n'a plus sa place dans le monde. Il doit être démantelé maintenant. Nous lançons une nouvelle fois un appel au régime raciste de l'Afrique du Sud pour qu'il libère Nelson Mandela, Zaphena Mothopeng et tous les autres prisonniers politiques et engage des négociations avec les dirigeants légitimes de la majorité noire pour qu'il y ait un partage démocratique du pouvoir avec tous les Sud-Africains, indépendamment de leur race, de leur couleur ou de leurs croyances.

La question de l'indépendance de la Namibie continue de représenter un grave défi pour la communauté internationale. Il est inacceptable que l'Afrique du Sud occupe toujours la Namibie, 20 ans après que l'Assemblée générale a mis fin à son mandat et pris l'administration directe du Territoire. Le fait même reflète une faiblesse grave du système de l'ONU à laquelle nous aurions dû remédier. La

M. Obed Asamoah (Ghana)

meilleure chose qu'ait fait l'Afrique du Sud en termes de coopération avec l'Organisation des Nations Unies a été de participer aux pourparlers de préapplication qui ont eu lieu à Genève au début de 1981. Mais ces pourparlers n'ont permis de parvenir à aucun résultat concret du fait de l'arrogance et des tergiversations de l'Afrique du Sud. La question de l'indépendance de la Namibie est restée depuis lors dans l'impasse, en partie du fait de l'introduction par l'Administration Reagan de la théorie du couplage et de ce que l'on appelle "l'engagement constructif". Ces éléments extrinsèques ont fait le jeu de l'Afrique du Sud. Le résultat est que le plan d'indépendance de la Namibie, rédigé et prôné par le Groupe de contact européen et accepté à l'unanimité par le Conseil de sécurité dans la résolution 435 (1978) n'est toujours pas appliqué huit ans après son adoption.

La question de Namibie est une question de décolonisation qui ne saurait donc être liée aux affaires intérieures d'un pays indépendant. Le peuple et le Gouvernement de l'Angola ont le droit légitime de prendre toutes les dispositions pratiques qu'ils jugent souhaitables pour la défense de leur pays, dispositions justifiées par l'agression et l'ingérence de l'Afrique du Sud dans leurs affaires intérieures. Nous rejetons donc catégoriquement toute tentative visant à établir un lien entre l'indépendance de la Namibie et le retrait des forces cubaines d'Angola, et nous réitérons l'appui du Ghana en faveur des conclusions de la session extraordinaire de l'Assemblée sur la Namibie qui vient juste de se finir, notamment les mesures visant à isoler économiquement et politiquement l'Afrique du Sud et à mettre en oeuvre immédiatement la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Mais il y a d'autres foyers de tension sur le continent africain, qui méritent qu'on leur prête attention au cours de cette session. Pour ce qui est du Sahara occidental, il est à déplorer que la question qui aurait dû faire l'objet d'une application immédiate du principe d'autodétermination aux habitants de ce territoire ait dégénéré en une guerre à laquelle participe le Maroc, pays qui a lui-même été dans le passé victime du colonialisme. Nous renouvelons notre appui à la République arabe démocratique sahraouie et en faveur du droit de celle-ci à une existence souveraine. Nous lançons une fois de plus un appel au Maroc pour qu'il engage des négociations directes avec le Front Polisario, conformément aux dispositions pertinentes de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de l'Assemblée générale de l'ONU, afin de résoudre ce problème.

M. Obed Asamoah (Ghana)

Au Tchad, un calme relatif semble régner maintenant mais, au-delà des apparences, la situation est délicate et ne peut plus être tolérée, notamment à un moment crucial où la population du Tchad doit consacrer ses ressources limitées à lutter contre les effets d'une sécheresse prolongée et les sérieux dommages causés aux récoltes par les insectes. Nous restons convaincus que la nécessité d'apporter une solution durable au problème tchadien passe par la réconciliation nationale. Nous prions donc instamment toutes les factions intérieures et les populations tchadiennes d'oublier leurs divergences pour rechercher une solution à leur problème par la voie du dialogue.

Au Moyen-Orient, nous continuons d'être témoins d'un regrettable cycle de violence, notamment au Liban. Le spectacle d'un Arabe attaquant l'un de ses frères arabes est très pénible et nous nous demandons quand cette tragédie sans fin cessera. Les abominables massacres et destructions matérielles qui ont lieu au Liban devraient troubler la conscience de tous ceux qui croient en la paix, la fraternité et le progrès. Le Ghana a pris part ces huit dernières années aux efforts entrepris au plan international pour aider le Gouvernement du Liban à maintenir l'ordre et à préserver son intégrité territoriale. Nous continuerons d'agir de la sorte. Nous espérons cependant que toutes les factions engagées dans la violence qui se poursuit aideront à restaurer la paix dans le pays et à en préserver l'indépendance et l'intégrité territoriale.

La situation au Liban est directement liée à la situation précaire du Moyen-Orient. Au Ghana, nous soulignons à nouveau aujourd'hui, comme nous l'avons fait l'année dernière, que la question palestinienne est au cœur du problème du Moyen-Orient. Une paix durable dans cette partie de la région sera impossible tant que justice ne sera pas rendue au peuple palestinien. La paix ne reviendra donc que lorsque Israël et ceux qui l'appuient se rendront à la logique et à la raison. Les démonstrations de force militaire ne faciliteront pas le retour à la paix dans la région. Bien au contraire, de tels actes ne font qu'accroître la tension. On ne parviendra à une paix durable que grâce au dialogue entre toutes les parties, y compris, notamment, les Palestiniens sous la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Insister sur des conditions préalables et tenter de faire de la Libye et d'autres pays de cette partie de la région les boucs

M. Obed Asamoah (Ghana)

émissaires du terrorisme ne peut que produire l'effet inverse. A cet égard, le Ghana déplore les récentes menaces de recours à la force contre la Libye. Le terrorisme au Moyen-Orient trouve sa source dans la question palestinienne et on ne pourra l'éliminer que lorsqu'on aura pleinement reconnu le droit du peuple palestinien à fonder une patrie.

Je tiens cependant à souligner combien le Ghana rejette et abhorre le terrorisme aveugle.

M. Obed Asamoah (Ghana)

La situation à Chypre continue également de préoccuper le Gouvernement du Ghana. L'incident survenu récemment à la suite de la fermeture des postes frontières par les Chypriotes turcs montre une fois de plus la nécessité, pour les deux parties, de faire preuve de modération. Nous lançons à nouveau un appel à la tolérance et à la souplesse et nous appuyons les efforts de médiation du Secrétaire général. Pour sa part, le Ghana continuera d'appuyer une Chypre indépendante et unifiée, à l'abri de toute ingérence extérieure, ainsi que tout effort tenté pour mettre fin aux divergences entre les communautés par un dialogue pacifique.

Je passe maintenant à la guerre fratricide entre l'Iran et l'Iraq. Cette guerre, qui en est maintenant à sa huitième année, préoccupe profondément le Gouvernement du Ghana, non seulement à cause de l'indescriptible carnage qu'elle provoque mais en raison également des énormes ressources gaspillées par les deux combattants - ressources qui pourraient être utilisées pour répondre aux besoins pressants de leurs populations.

Nous demandons une fois de plus aux pays amis de l'Iran et de l'Iraq de mettre fin à la guerre et de les aider à régler leurs divergences par des moyens pacifiques. Nous déplorons le déclenchement et la persistance de la guerre, car ils sont contraires aux principes du Mouvement des non-alignés et de la Charte des Nations Unies; nous condamnons la violation du droit international que constituent l'emploi des armes chimiques, le traitement inhumain des prisonniers et le bombardement aveugle d'objectifs civils.

La situation en Amérique centrale a pris un tour plus dangereux à la suite de la décision prise récemment par le Gouvernement des Etats-Unis de mettre à la disposition des forces rebelles en lutte contre le Gouvernement nicaraguayen des armes et un support logistique d'une valeur de 100 millions de dollars. C'est dans un esprit constructif que nous disons à nos amis américains que leur décision est malavisée et contraire au droit international. Elle ne fera qu'intensifier le conflit dans la région.

Cette décision, jointe à l'assistance accordée aux bandits de Savimbi, représente une grave menace pour l'indépendance et l'intégrité territoriale des pays du tiers monde. C'est une nouvelle étape des efforts tentés pour enfreindre

M. Obed Asamoah (Ghana)

le droit des peuples du tiers monde à l'autodétermination. Un mépris aussi cynique des droits des autres et du droit international représente une grave menace pour la paix et à la sécurité internationales.

Nous demeurons convaincus que tout effort destiné à faire pression sur le Nicaragua pour qu'il abandonne sa quête d'une forme appropriée de gouvernement sur la base de l'expérience historique et de la culture particulières du pays ne peut que déboucher sur un conflit. La Cour internationale de Justice elle-même, dans un avis adopté récemment, a soutenu le droit souverain du peuple nicaraguayen de décider librement de ses propres systèmes politique, économique et social et a rejeté comme étant illégale toute pression sur le Nicaragua qui tendrait à écraser les aspirations populaires du peuple de ce pays.

En conséquence, le Ghana approuve le processus de Contadora, y voyant le seul moyen réaliste de trouver un règlement pacifique et durable du conflit le plus grave qui fait rage en ce moment en Amérique centrale. Nous prions instamment toutes les parties d'entamer un dialogue sérieux dans le cadre du processus de Contadora.

L'attachement du Ghana au principe de l'autodétermination l'oblige à s'intéresser de près à l'évolution de la situation en Afghanistan et au Kampuchea. Il est profondément regrettable qu'en dépit des efforts de médiation du Secrétaire général, le problème de l'Afghanistan ne soit toujours pas réglé et que la fin du conflit du Kampuchea ne soit toujours pas en vue. A notre avis, les peuples de l'Afghanistan et du Kampuchea doivent pouvoir décider librement de leur propre avenir, à l'abri de l'ingérence extérieure et de l'occupation étrangère.

Nous notons avec satisfaction l'annonce, par l'Union soviétique, du retrait d'une partie de ses troupes d'Afghanistan, et nous espérons que ce processus sera accéléré et englobera toutes les forces étrangères stationnées dans le territoire. Nous espérons aussi qu'il en ira de même en ce qui concerne le Kampuchea. Nous demandons à toutes les parties à ces conflits de respecter les principes de la Charte des Nations Unies et d'accepter de négocier l'arrêt de ces conflits.

Le problème coréen n'est toujours pas résolu non plus. Il devrait, à notre avis, être réglé par les Coréens eux-mêmes au moyen d'un dialogue pacifique, sans ingérence extérieure. Nous sommes heureux de noter que des mesures ont été prises dans ce sens et nous espérons que la République populaire démocratique de Corée et la République de Corée entreprendront un sérieux effort de réunification.

M. Obed Asamoah (Ghana)

J'en viens maintenant à la question du désarmement, question d'importance extrême pour tous les peuples épris de paix. Le spectre de l'anéantissement nucléaire continue de nous menacer tous. Cet état de choses lamentable est dû en grande partie à la méfiance et à la suspicion profondes qui persistent entre les deux superpuissances et leurs alliés militaires. Contre toute raison, on persiste à croire que la paix peut être assurée par la force.

La course aux armements a atteint de nouveaux sommets, et l'espace extra-atmosphérique lui-même n'est pas épargné. Les énormes ressources qui sont utilisées à cette fin pourraient permettre aux peuples défavorisés du globe de passer du dénuement à l'abondance. Pendant combien de temps pourrons-nous continuer sur cette voie? Chacun de nous doit contribuer à la tâche monumentale qui consiste à amener les superpuissances à la table de négociation, en vue d'arriver à un désarmement complet, dans l'intérêt de la survie de la race humaine. Les derniers événements nous donnent tout lieu d'espérer que des progrès sont possibles, notamment les démarches faites actuellement pour relancer les entretiens sur le contrôle des armements.

Si l'on veut que l'Organisation s'acquitte efficacement de ses lourdes et diverses responsabilités, il faut qu'elle puisse compter sur l'appui financier indispensable. Malheureusement, les Nations Unies traversent en ce moment une grave crise financière due essentiellement à la retenue, par certains Etats Membres et pour une raison ou une autre, de leurs contributions. A notre avis, la crise financière actuelle est de nature essentiellement politique et montre, en un sens, que certains Membres influents, du fait qu'ils ne sont plus en mesure de manipuler le système des Nations Unies, n'ont plus confiance dans le système multilatéral.

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et les Nations Unies ont sans doute besoin de réformer quelque peu leur mécanisme opérationnel, mais il faut veiller à ne pas compromettre leur existence. Nous déplorons assurément toute tentative faite à la légère pour affaiblir ces organisations, menacer leur utilité pour les pays en développement, ou les utiliser au profit égoïste des riches et des puissants. En d'autres termes, nous nous engageons à défendre les principes sacrés de la Charte et du système des Nations Unies. Nous demandons à tous les Etats Membres, notamment aux Membres fondateurs et influents des Nations Unies, de respecter leur engagement de défendre les principes de la Charte des Nations Unies.



M. Obed Asamoah (Ghana)

Pour terminer, je voudrais réaffirmer devant l'Assemblée l'attachement de mon gouvernement au système et aux idéaux des Nations Unies. Les Nations Unies n'ont peut-être pas été en mesure de résoudre tous nos problèmes, mais nous ne pensons pas qu'elles étaient dotées du pouvoir requis pour le faire. Elles demeurent néanmoins un brillant exemple de ce que l'humanité peut réaliser par la coopération internationale. Nous avons le devoir d'assurer que cette expérience unique dans l'histoire de la coopération humaine survivra et continuera de contribuer à l'avènement de lendemains qui chantent pour les générations à venir. Tel devrait être l'héritage que nos générations légueront à la postérité.

La séance est levée à 13 heures.